



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.ottiaq.org

L'INTERPRÉTATION EN MILIEU SOCIAL



c'est un UN PRO PRO

En consultant un membre d'un ordre professionnel, vous êtes assurés d'être en présence d'un véritable professionnel. Ses compétences, son intégrité et son perfectionnement sont assurés par une organisation de confiance: un ordre professionnel. Le Québec en compte 45, tous regroupés au sein du **Conseil interprofessionnel du Québec**. Un système qui regroupe 332 000 personnes et dont nous pouvons être fiers.



45 ORDRES PROFESSIONNELS. POUR MIEUX VOUS SERVIR.

ACUPUNCTEURS / ADMINISTRATEURS AGRÉÉS / AGRONOMES / ARCHITECTES /
ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES / AUDIOLOGISTES / AUDIOPROTHÉSISTES / AVOCATS / CHIMISTES
/ CHIROPATICIENS / COMPTABLES AGRÉÉS / COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS
/ COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS / CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES
AGRÉÉS / CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS / CONSEILLERS
D'ORIENTATION / DENTISTES / DENTUROLOGISTES / DIÉTÉTISTES / ERGOTHÉRAPEUTES /
ÉVALUATEURS AGRÉÉS / GÉOLOGUES / HUISSIERS DE JUSTICE / HYGIÉNISTES DENTAIRE
/ INFIRMIÈRES AUXILIAIRES / INFIRMIÈRES / INGÉNIEURS / INGÉNIEURS FORESTIERS
/ INHALOTHÉRAPEUTES / INTERPRÈTES AGRÉÉS / MÉDECINS / MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
/ NOTAIRES / OPTICIENS D'ORDONNANCES / OPTOMÉTRISTES / ORTHOPHONISTES
/ PERFUSIONNISTES CLINIQUES / PHARMACIENS / PHYSIOTHÉRAPEUTES / PODIATRES /
PSYCHOÉDUCATEURS / PSYCHOLOGUES / SAGES-FEMMES / TECHNICIENS DENTAIRE
/ TECHNOLOGISTES MÉDICAUX / TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE ET EN
RADIO-ONCOLOGIE / TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS / TERMINOLOGUES AGRÉÉS
/ THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX / THÉRAPEUTES EN RÉADAPTATION PHYSIQUE /
TRADUCTEURS AGRÉÉS / TRAVAILLEURS SOCIAUX / URBANISTES

WWW.**PROFESSIONS-QUEBEC**.ORG

S'ouvrir à la diversité...



Yolande Amzallag, trad. a.

« Elle parlait plusieurs langues imparfaitement ; mais ses idées semblaient se faire jour à travers les obstacles et sortir de cette lutte plus agréables, plus naïves et plus neuves : car les idiomes étrangers rajeunissent les pensées et les débarrassent de ces tournures qui les font paraître tour à tour communes et affectées. »

— Adolphe, de Benjamin Constant
(cité par Victor Egger, dans *La parole intérieure* [1881])

Dans le monde d'aujourd'hui, la migration est une condition de survie pour des milliers de personnes d'origines diverses et les sociétés qui les accueillent doivent aménager des structures de plus en plus complexes pour favoriser leur intégration. Parallèlement, la législation des droits de la personne, inaugurée sous l'égide des Nations Unies il y a plus de soixante ans, a forgé une culture d'égalité et d'inclusion dans la plupart des pays développés. Pour concilier « diversité culturelle » et « égalité de droits », il faut créer des espaces tiers de dialogue entre la culture dominante et les cultures minoritaires. Dans ce contexte, l'interprétation est un instrument essentiel de médiation, d'intercompréhension et de lutte contre la discrimination. C'est aussi une troisième voie (ou voix), par laquelle s'opère un métissage culturel dans la recherche réciproque d'un « terrain d'entente ». Cette migration d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre, est un mouvement organique revitalisant. C'est grâce à cet enrichissement mutuel que les langues demeurent vivantes, et la parole, parlante, même quand elle n'est pas sonore.

Pour ce numéro, *Circuit* s'est fait le tiers médiateur d'un métier mal connu et parfois méconnu : l'interprétation en milieu social. Nous vous invitons à bouger, à sortir des lieux communs pour reconnaître la singularité et explorer les multiples facettes de cette profession. L'actualité du dossier ne fait aucun doute, quand on considère l'importance croissante du rôle des interprètes dans nos sociétés de plus en plus diverses et les démarches actuelles pour intégrer l'interprétation en milieu social au rang des professions langagières reconnues par l'OTTIAQ. Un grand merci à Anne-Marie Mesa, pour l'initiative et le copilotage expert de ce dossier, et à Elisabeth Dadoun pour ses idées et son aide à la coordination. Quant à nos chroniqueurs, ils ont redoublé d'originalité pour accompagner le dossier. *Traverser Montréal* pour y découvrir les traces d'un « périple ethno-linguistique », où les cultures s'imbriquent dans un dialogue fractal « dépassant le traditionnel clivage anglais et français ». L'usage mène-t-il nécessairement à l'usure ? Eve Renaud nous entrouvre la porte du « cabinet » où elle recueille des mots désuets qu'elle met au jour et dépoussière pour nourrir notre inspiration. Diversité et interdisciplinarité sont à l'honneur dans notre riche moisson de nouveautés, et notre survol des revues souligne fort à propos l'article de Jean-Claude Gémar sur l'expression « accommodements raisonnables », dans *L'Actualité langagière*. À noter aussi dans la même revue, le « Regard sur la terminologie adaptée à l'interprétation » de Nadia Rodriguez et Bettina Schnell. Dans *Des techniques*, Didier Féminier nous « secoue » en militant contre le monopole Microsoft et pour le libre choix d'un système d'exploitation plus propice à la libre circulation des idées. Enfin, Claude Laurent nous éclaire sur les avantages de l'agrément, comme une porte ouverte sur l'univers des professions au Québec.

Faut-il réglementer pour accueillir la diversité ? La question reste ouverte, dans nos sociétés comme dans nos associations et ordres professionnels.

Dossier

5

Dans le monde d'aujourd'hui, l'interprète en milieu social est un incontournable. Malgré cela, le milieu professionnel des langagiers connaît bien mal le travail de cet oiseau rare.

Sur le vif

24

L'Index Translationum ; Brèves ; Notes et contrenotes ; Échappées sur le futur.

Des livres

26

Traverser Montréal : le dernier ouvrage de Sherry Simon en traduction française ; *The Translator, A Memoir* : être interprète au Darfour ; les nouveautés.

Des revues

30

Le marché de l'environnement ; une année de fête pour le Bureau de la traduction ; une revue en ligne gratuite.

Des mots

31

Le CELI analysé du point de vue du langagier.

Des techniques

32

Les avantages de Linux ; *Antidote* pour iPod et iPhone.

À titre professionnel

34

Mise au point au sujet de l'agrément.

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs,
terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec
Circuit

Vice-président, Communications — OTTIAQ

Didier Féminier

Directrice

Yolande Amzallag

Rédactrice en chef

Gloria Kearns

Rédaction

Michel Buttiens, Philippe Caignon (*Des mots*), Brigitte Charest (*Des revues*), Pierre Cloutier (*Pages d'histoire*), Marie-Pierre Héту (*Des techniques*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapierre (*Des livres*), Barbara McClintock, Éric Poirier, Eve Renaud (*Sur le vif*)

Dossier

Anne-Marie Mesa et Yolande Amzallag

Ont collaboré à ce numéro

Suzanne Barclay, Sabine Davies, Carlos del Burgo, Anne-Marie De Vos, Didier Féminier, Brian Harris, Isabelle Hemlin, Margaret Jackson, Pierrette Richard, Nayiri Tavlian

Direction artistique, éditique, prépresse et impression

Mardigrafe

Publicité

Catherine Guillemette-Bédard, OTTIAQ
Tél. : 514 845-4411, poste 225 • Téléc. : 514 845-9903

Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 845-4411, Téléc. : 514 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : www.ottiaq.org

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur CD-Rom ou par courrier électronique.

Droits de reproduction

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec (reproduction papier).

Tél. : 514 288-1664 • 1800 717-2022 licenses@copibec.qc.ca

La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ

Dépôt légal - 3^e trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 1 an, 40,26 \$; 2 ans, 74,77 \$. Étudiants inscrits

à l'OTTIAQ : 28,76 \$. À l'extérieur du Canada : 1 an, 46,01 \$; 2 ans,

86,27 \$. Toutes les taxes sont comprises. Chèque ou mandat-

poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus).

Cartes de crédit American Express, MasterCard, Visa :

www.ottiaq.org/publications/circuit_fr.php



Deux fois lauréat du Prix de la meilleure
publication nationale en traduction de la
Fédération internationale des traducteurs.



Imprimé sur papier recyclé 30 % postconsommation (couverture)
et 100 % postconsommation (pages intérieures), fabriqué avec des
fibres désencrées sans chlore, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

échos

**Nous aimons
vous lire.
Écrivez-nous
pour nous
faire part
de vos
commentaires.**

2021, avenue Union, bureau 1108

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : 514 845-4411

Téléc. : 514 845-9903

Courriel : circuit@ottiaq.org

Site Web : www.ottiaq.org

Profitez de la **MEILLEURE OFFRE***
pour vos assurances automobile et habitation



- Économie d'au moins 10 % sur vos polices
- Primes garanties 24 mois

Protégez vos **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**
et votre **ENTREPRISE**



- Que vous soyez travailleur autonome ou que votre entreprise ait pignon sur rue.

Bénéficiez aussi d'une **FOULE D'AVANTAGES** sur les protections suivantes :

- Assurances vie, accidents, invalidité
- Assurance médicaments
- Assurance voyage
- Assurances maladie, soins dentaires et frais généraux
- Assurance juridique

1 877 807-3756 www.dplm.com/ottiaq



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec



DALE
PARIZEAU
LMI
Cabinet de services financiers

* Certaines conditions s'appliquent.

La dimension humaine au cœur du transfert linguistique

Dans les sociétés démocratiques et plurielles d'aujourd'hui, l'interprète en milieu social est devenu ce qu'Isabelle Hemlin appelle « un incontournable ». Que ce soit dans le secteur de l'immigration, de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou de la justice, les interprètes sont de précieux intermédiaires, qui facilitent à tous les citoyens l'accès aux soins, aux services et aux droits qui leur sont garantis. Le rôle des interprètes consiste à trouver des équivalences linguistiques suffisamment éloquentes pour exprimer des réalités parfois contradictoires ou inexistantes dans la culture des interprétés. Comme le souligne Nayiri Tavlian, « [L'interprète] devient ainsi la troisième voix qui permet aux deux interlocuteurs de négocier un espace de transition dans lequel [...] deux mondes peuvent réellement se rencontrer. »

L'interaction humaine étant peu contrôlable ou prévisible, l'interprète doit s'acquitter de la délicate tâche d'extraire, de déchiffrer et de transmettre des messages parfois noyés dans un contexte lesté de sous-entendus et d'émotions. C'est là que l'empathie entre en jeu pour déployer toutes les possibilités subjectives de la langue et permettre au dialogue de s'établir. Toutefois, pour éviter de glisser de l'empathie à la connivence, l'interprète doit maîtriser l'art de la distance professionnelle.

Comment relayer l'information sans déformer ni censurer le message, comment traduire l'intraduisible, comment transmettre sans transgresser la loi ou l'éthique ni trahir la confiance de ses interlocuteurs ? D'après les témoignages recueillis dans ce dossier, l'interprète en milieu social doit être doté d'une combinaison d'aptitudes et de compétences particulière : un sens aigu des relations humaines, une vaste culture et de solides compétences linguistiques. La formation doit non seulement être rigoureuse, mais elle doit s'appuyer sur une expérience diversifiée. Oiseau rare, l'interprète en milieu social est néanmoins souvent perçu comme un canard boiteux dans le milieu professionnel des langagiers. En outre, la rareté de leurs compétences a peu d'incidence sur la rémunération des interprètes, et la demande de services et les combinaisons de langues fluctuent au gré des politiques d'immigration. Pourtant, comme en témoigne Alexandra Szacka, les conditions d'exercice peuvent être bien pires ailleurs dans le monde.

Au Québec et ailleurs au Canada, la profession d'interprète en milieu social a parcouru un long chemin au cours des quinze dernières années. Divers organismes et associations en ont balisé et normalisé les conditions d'exercice. Parallèlement, des programmes de formation spécialisée ont été mis sur pied pour répondre aux critères et exigences établis par ces organismes. La reconnaissance ou la certification par les associations et ordres professionnels est la prochaine étape. D'après Brian Harris, celle-ci est en bonne voie partout dans le monde, et comme nous l'apprend Anne-Marie De Vos, en particulier au Québec, grâce aux efforts de l'OTTIAQ. ☞



**Yolande Amzallag, trad. a.
et Anne-Marie Mesa, trad. a.**

L'interprète en milieu social : un incontournable des sociétés contemporaines

○
Le besoin de faire appel à un interprète découle des flux migratoires et fluctue en fonction des conflits dans le monde, de l'immigration et de décisions gouvernementales. Regard sur un métier qui dépend de la conjoncture politique.



Par Isabelle Hemlin



L'interprète en milieu social est un produit du ^{XX}^e siècle. Certes, depuis le début des temps, la présence d'un interprète permettait à deux personnes ne parlant pas la même langue de communiquer, mais la reconnaissance des droits de la personne, l'adoption des chartes de droits ainsi que la mobilité accrue des populations ont rendu impérieuse l'organisation de l'interprétation au quotidien. Désormais, au Québec comme dans plusieurs pays, la société peut compter sur de véritables professionnels formés et respectueux d'une éthique fondée sur des valeurs semblables.

Plusieurs appellations, même travail

Les interprètes sont parfois appelés interprètes communautaires, médiateurs culturels, interprètes de liaison ou interprètes en milieu social. Ils assument tous le lien entre le citoyen qui ne parle pas la langue de la société où il vit et les structures publiques.

Leur appellation dépend du contexte dans lequel ils exercent et de la philosophie relative à l'accueil des immigrants dans chaque pays. Dans la plupart des pays anglophones, on les appelle interprètes communautaires. L'expression viendrait de l'Australie, qui fut l'un des premiers pays à adopter une politique de multiculturalisme. Au Québec, on les appelle interprètes en milieu social, principalement pour les différencier des bénévoles qui interprètent à l'occasion. De façon générale, peu importe le nom qu'on leur donne, ils exercent la même profession et observent un code de déontologie semblable (neutralité, confidentialité, qualité). Parfois, ils font davantage de médiation culturelle ou de défense des droits, notamment lorsqu'ils travaillent avec les sans-papiers, les Roms ou les Autochtones en Europe et en Amérique du Nord, ou encore avec les Noirs d'Afrique du Sud.

Flux migratoires et lutte contre la discrimination

Le besoin de faire appel à un interprète découle des flux migratoires, mais de par le monde, la revendication du droit à l'interprète repose souvent sur la lutte contre la discrimination ou sur les droits du citoyen devant l'État. Ainsi, aux États-Unis, depuis 1964, l'article VI du *Civil Rights Act* établit qu'on ne peut empêcher personne, en raison de sa race, de sa couleur de peau ou de son origine, de prendre part à un

programme financé par le gouvernement fédéral. En Norvège, un des objectifs du plan d'action visant la lutte contre le racisme et la discrimination (2002-2006) est de s'assurer que les groupes minoritaires reçoivent des services de même qualité que le reste de la population. En France, depuis 2002, la *Charte de la personne hospitalisée* du ministère de la Santé et des Solidarités stipule que les établissements doivent tenir compte des difficultés de compréhension et de communication des personnes hospitalisées et des personnes susceptibles de leur apporter un soutien, et chercher à leur offrir le service d'un interprète.

Chez nous, selon le *Portrait de l'interprétation en milieu social au Canada*, publié par Industrie Canada en 2007, « sauf exception, les différentes lois ne garantissent pas le droit à un interprète. Les lois sur la santé et les chartes des droits et libertés au Canada reconnaissent qu'il faut assurer l'accès aux services à tous les citoyens, indépendamment de leur origine et de leur race, et qu'il faut les aider à éliminer les obstacles. »

Création de la Banque interrégionale d'interprètes

Au Québec, dès le milieu des années 1970, gestionnaires, intervenants et associations communautaires dénoncent l'incapacité du système de santé à répondre aux besoins des minorités ethniques allophones. De son côté, le ministère de la Santé et des Services sociaux introduit en 1986 un nouvel article dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* qui précise que l'organisation des services doit « favoriser, à l'intention des membres des différentes communautés culturelles du Québec, l'accessibilité à des services de santé et des services sociaux dans leur langue ». Fin 1989, ce ministère confie à quatre conseils régionaux de la santé et des services sociaux, dont celui du Montréal métropolitain, le mandat de mettre sur pied des services d'interprétation. En 1993, la Banque interrégionale d'interprètes de Montréal commence à offrir les premiers services. Quinze ans plus tard, elle compte sur une centaine d'interprètes pratiquant dans une cinquantaine de langues.

Plus de la moitié d'entre eux possèdent une formation en langue (traduction, littérature, enseignement de la langue et interprétation). La plupart ont déjà exercé, au Québec ou à l'extérieur du Canada, la profession de traducteur ou d'interprète avant de se joindre à la Banque. Ils offrent leurs services à plusieurs fournisseurs ou exercent le métier d'interprète

en marge de leur emploi. Ainsi, ils sont interprètes judiciaires ou de conférence, traducteurs, auteurs ou professeurs.

Les membres de la Banque ont suivi une formation les préparant à interpréter en milieu social, donnée par une formatrice en approche interculturelle et par une interprète possédant une dizaine d'années d'expérience. Les futurs interprètes apprennent à reconnaître leurs repères culturels et ceux de l'autre, à prendre de la distance par rapport à ces repères pour instaurer un lien de confiance avec le client et favoriser ainsi la communication. De plus, la formation insiste sur le respect du code d'éthique de la Banque. Au besoin, les nouvelles recrues se voient proposer d'observer un interprète expérimenté.

Respect des normes éthiques

Les normes éthiques des interprètes en milieu social sont la neutralité, la confidentialité et la transparence (prévenir leurs interlocuteurs d'éventuels conflits d'intérêts ou de liens existants et exercer leur droit de retrait). De plus, les interprètes informent leurs interlocuteurs de leur rôle, précisent qu'ils rendront l'entièreté du message sans ajouts ni censure. En outre, ils s'obligent à n'accepter que les mandats pour lesquels ils savent posséder la compétence nécessaire. Leur formation les a amenés à réfléchir sur le sens à donner aux diverses normes du code d'éthique. Ils ont de plus appris des stratégies qui faciliteront leur travail et le respect de l'éthique professionnelle. Qu'ils exercent au Canada, aux États-Unis ou en Europe, les interprètes en milieu social partagent une vision semblable des normes qui doivent guider leur travail.

Former les intervenants au travail avec l'interprète

La relation soignant-patient est généralement dyadique. Lorsqu'elle se déroule en présence de l'interprète, elle devient triadique; il faut alors apprendre à travailler à trois. L'objectif est d'éviter que les échanges interprétés excluent l'un ou l'autre des interlocuteurs et de proposer des stratégies pour maintenir la communication entre le soignant et le patient. Voilà pourquoi l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a misé dès le début sur l'information et la formation des intervenants au travail avec les interprètes. Les intervenants devaient non seulement comprendre les avantages d'utiliser des interprètes formés plutôt que des bénévoles ou des membres de la famille du client, mais aussi savoir comment travailler avec l'interprète en milieu social. Cette formation repose sur quelques moments clefs et sur des outils. Il s'agit principalement de la formation initiale des professionnels de la santé, de la formation en cours d'emploi ainsi que de la première demande d'interprète. En effet, à la suite

de l'étude *L'interprète culturel : un professionnel apprécié*, portant sur la satisfaction des utilisateurs de la Banque, l'Agence a constaté que les intervenants qui n'avaient jamais collaboré avec un interprète avaient besoin de conseils pour naviguer efficacement à l'intérieur de cette relation triadique. En conséquence, elle fournit à chacun une fiche conseil à l'occasion de la première demande.

Peut-on en vivre ?

Le gagne-pain de l'interprète en milieu social dépend de la conjoncture politique. En effet, les besoins linguistiques fluctuent en fonction des conflits dans le monde, de l'immigration ou de décisions gouvernementales. Par exemple, à Montréal, l'albanais a été la langue la plus demandée au moment où le Canada choisissait d'accueillir 5 000 réfugiés kosovars, mais depuis, la demande est quasi nulle pour cette langue. Aujourd'hui, l'afflux de réfugiés mexicains fait en sorte que l'espagnol est la langue numéro un. Il y a quelques années, le directeur du service d'interprétariat parisien observait après 30 ans de pratique que la carrière d'une langue est de sept ans. L'interprète connaît donc une carrière brève, qui lui rapporte des revenus beaucoup plus modestes que ceux des autres langagiers. Si quelques-uns tirent leur épingle du jeu pendant quelques années, la moyenne générale des honoraires annuels versés par la Banque demeure inférieure à 10 000 \$. Pour les dix langues les plus en demande, elle est d'environ 25 000 \$. Selon le *Portrait de l'interprétation en milieu social au Canada*, « il n'existe pas d'enquêtes qui permettent de déterminer le salaire moyen, mais la Commission de l'immigration et du statut de réfugié paie ses interprètes 24 \$ l'heure, la Banque interrégionale d'interprètes de Montréal, 30 \$ l'heure, le ministère de la Justice de la Colombie-Britannique, 35 \$ l'heure pour les interprètes agréés et 20 \$ pour ceux qui ne le sont pas ». Il n'y a malheureusement pas assez de demande dans toutes les langues pour travailler à temps plein.

La force des interprètes en milieu social vient de leur professionnalisme et de leur conviction qu'ils exercent une profession à part entière. Au fil des ans, ils ont développé une confiance en eux et en la valeur de leur contribution à la société et à l'intégration des immigrants. ☺

Références

Portrait de l'interprétation en milieu social au Canada, Industrie Canada. (2007). http://www.ic.gc.ca/eic/site/lain-inla.nsf/fra/h_q500235.html

ROY, G. et A. KAPOOR-KOHLI. (2004). « Intervenir avec un interprète : rencontre malgré les interférences ». *Intervention*, « Le travail social et les pratiques interculturelles ». Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. n° 120, p. 35-46.

MESA, A.M. (2003). « The cultural Interpreter: An Appreciated Professional. Results of a Study on Interpreting Services: Client, Health Care Worker and Interpreter Point of View ». Dans R.P. Roberts, S. Carr, D. Abraham et A. Dufour (Éd.), *The Critical Link 2: Interpreters in the Community*. Benjamins : Amsterdam/Philadelphie, p. 68-79.

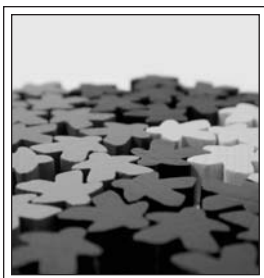


Un ninja des temps modernes

○
Quatre interprètes en milieu social réfléchissent aux conditions d'exercice de leur profession, aux difficultés qu'elles vivent et à la motivation qu'elles en retirent.



Par Anne-Marie Mesa, trad. a.



« **U**n interprète en milieu social, c'est un peu comme un *ninja* », déclare Ming Shyr, interprète mandarin-japonais, lors d'une entrevue réalisée auprès de quatre interprètes de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. En effet, tout comme les guerriers-espions dans le Japon médiéval, l'interprète doit être discret et adaptable. En plus de maîtriser parfaitement les langues en présence, il lui faut établir un lien de confiance avec les deux parties, apporter des explications culturelles et faire preuve d'empathie tout en restant neutre.

Ming Shyr a 25 ans d'expérience. Ses collègues qui se sont prêtées à l'entrevue, Samia Yala, interprète espagnol, Adriana Parra, interprète espagnol-portugais, et Anjali Kapoor-Kohli, interprète pendjabi-hindi-ourdou, ont respectivement 11 ans, 15 ans et 12 ans d'expérience. Trois de ces interprètes ont obtenu un diplôme en interprétation et en traduction et la quatrième, un diplôme en sciences politiques et en enseignement de l'anglais et du sanskrit. Deux d'entre elles ont également travaillé comme interprètes de conférence, et toutes travaillent vers le français et vers l'anglais.

Généralement, l'interprète en milieu social exerce dans les hôpitaux, les CLSC, les écoles ou les centres jeunesse, ou encore à la CSST, à la Commission québécoise des libérations conditionnelles ou à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. « Nous faisons de l'interprétation consécutive, parfois simultanée, mais pas de mot à mot, sauf lorsque nous travaillons en psychiatrie transculturelle. Nous traduisons le sens, le message », précise Adriana Parra.

Translating what lies between the words

Dans certaines situations, l'interprète doit ajouter une explication culturelle. « Par exemple, en chinois, pour exprimer sa colère, une femme va dire : "Je suis tellement fâchée que je vomis du sang." Si je traduis ça mot à mot, ça risque d'induire le médecin en erreur ; alors j'adapte », explique Ming Shyr. Samia Yala confirme : « Une expression courante en espagnol pour manifester le même sentiment, c'est *te voy a matar*, soit littéralement "je vais te tuer". La mère qui prononce ces mots en apprenant que son enfant a fait une grosse bêtise n'a pas nécessairement l'intention de passer à l'acte. Il faut adapter la traduction au contexte. »

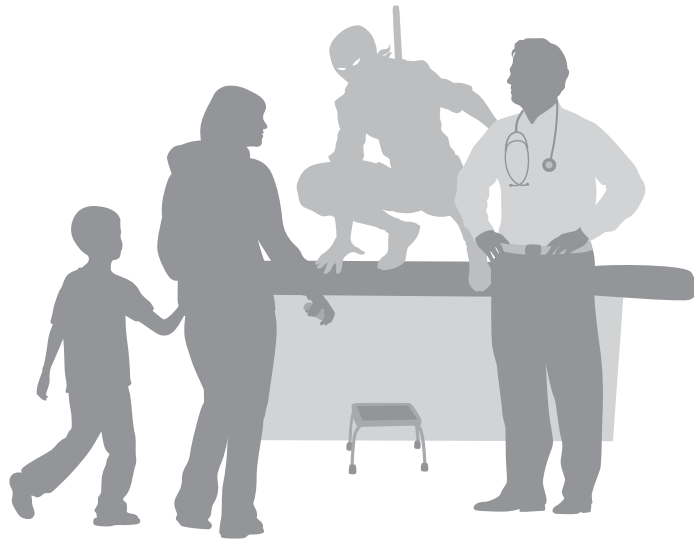
Anjali Kapoor-Kohli a bien résumé cet aspect particulier du travail de l'interprète en milieu social

à l'occasion de la conférence qu'elle a prononcée lors du congrès international *Un maillon essentiel 3* : « *We talk about "reading between the lines", but we could just as easily say "translating what is between the words"*. » Ming Shyr, qui a travaillé comme interprète de conférence à Tokyo, ajoute : « Il faut comprendre les deux cultures et savoir lire le non-dit ; c'est très différent du travail en cabine. En cabine, c'est comme au Palais de justice : tu traduis, tu n'expliques pas. »

En effet, le rôle de l'interprète en milieu social dépasse souvent le simple transfert linguistique et la mise en contexte des propos. Par exemple, ces quatre interprètes n'hésitent pas à signaler à l'intervenant que son attitude, ses actes ou ses propos risquent de choquer le client, voire de nuire à l'intervention. Ming Shyr se souvient d'avoir accompagné une infirmière chez une patiente chinoise qui venait d'accoucher. La mère et l'enfant se reposaient dans une pièce surchauffée, selon les critères de l'infirmière, laquelle s'est précipitée vers la fenêtre pour l'ouvrir en grand. Or, selon la coutume de la patiente, la mère et le bébé ne doivent pas entrer en contact avec le froid pendant le premier mois qui suit l'accouchement. « J'ai considéré qu'il était de mon devoir d'interrompre l'infirmière, de lui expliquer cette tradition et de lui dire qu'il serait peut-être judicieux de procéder autrement si elle souhaitait instaurer un lien de confiance avec la nouvelle mère », déclare Ming Shyr.

Établir un lien de confiance

L'établissement du lien de confiance avec le patient et avec l'intervenant est l'un des aspects importants du travail de l'interprète en milieu social. « Nous devons faire preuve de sensibilité, de compassion, savoir mettre les gens à l'aise », explique Adriana Parra. « Parfois, nous sommes le seul lien entre le client et la culture d'accueil, précise Anjali Kapoor-Kohli. Les clients vivent des situations difficiles. Ils sont démunis, vulnérables. Nous n'interprétons pas que des mots, nous traduisons une réalité humaine. Notre travail consiste à faire en sorte que l'intervention puisse avoir lieu. Nous devons donc nous assurer que l'intervenant et le client se sentent à l'aise. » Comment s'y prennent-elles ? « Souvent, le patient est intimidé, alors on fait attention à ne pas paraître arrogant, on fait preuve de modestie, on travaille beaucoup avec le langage non verbal, indique Ming Shyr. Tout est dans l'attitude. »



Il arrive aussi parfois que l'interprète soit perçu comme un intrus par les deux parties. Dans leur article publié dans *Le médecin du Québec*, la D^{re} Marie Munoz, omnipraticienne, et Anjali Kapoor-Kohli expliquent que la présence d'une tierce personne peut avoir un effet sur l'intervention qui est normalement dyadique. L'interprète doit alors se faire discret tout en restant très présent. Pour que la rencontre se déroule bien, les interprètes interviewées précisent leur rôle et expliquent qu'elles vont traduire tout ce qui sera dit sans prendre parti pour le client ni pour l'intervenant.

Ne le dites pas au docteur, mais...

Parfois, le lien de confiance est tellement bien établi que le client se confie à l'interprète et tente d'en faire un allié : « Ne le dites pas au docteur, mais... ». Comment rester neutre alors que ce que vient de révéler la personne peut avoir une forte incidence sur l'intervention ? « Je rappelle que je dois traduire tout ce qui est dit par les deux parties et j'explique au médecin que le client me demande de ne pas traduire ce qu'il vient de me dire, précise Ming Shyr. C'est au médecin de décider ensuite s'il veut poser une question pour clarifier. »

À cette neutralité s'ajoute la capacité de gérer ses émotions. En effet, une des plus grandes difficultés que les interprètes rencontrent tient au milieu dans lequel ils travaillent, à la souffrance humaine, comme le dit Adriana Parra. Par exemple, il n'est pas toujours facile d'annoncer un diagnostic de mort imminente, de maladie incurable, ni d'accompagner une travailleuse sociale pour retirer un enfant de son foyer et le confier à la Direction de la protection de la jeunesse. « Il faut savoir garder une distance, ne pas se laisser envahir », déclare Anjali Kapoor-Kohli.

Une profession formidable

Malgré ces difficultés, les interprètes rencontrées conseilleraient-elles à des jeunes de choisir cette profession ? « Bien sûr ! » s'exclament-elles avec enthousiasme, en grande partie en raison de la variété des situations de travail. Et elles se mettent à rire lorsqu'on leur demande de raconter une journée typique. « Il n'y en a pas ! » répondent-elles en chœur. Pour donner un exemple, « aujourd'hui, j'ai commencé par une interprétation à la Commission des libérations conditionnelles, puis je me suis rendue à l'Hôpital de Montréal pour enfants. De là, j'ai foncé au Tribunal de la jeunesse parce qu'il y avait une urgence », explique Ming Shyr. Adriana Parra ajoute : « J'ai fait une interprétation en psychiatrie interculturelle avant d'interpréter à l'Hôpital général de Montréal. C'était passionnant, mais très difficile, parce que la patiente avait visiblement de gros problèmes de santé mentale et tenait un discours qui n'avait aucun sens. Or, notre travail consiste à traduire le *sens*. Là, je comprenais les mots, mais pas le sens. » « Les cas psychiatriques sont très difficiles à interpréter, renchérit Anjali Kapoor-Kohli. Généralement, je traduis les mots littéralement et je précise au psychiatre que je ne comprends pas les propos, mais que c'est ce que le patient dit. »

« C'est une profession formidable, conclut Ming Shyr. Parfois, on peut changer la vie de quelqu'un. C'est une belle façon d'aider notre communauté. Nous sommes un pont entre deux cultures, et les gens pour qui nous interprétons sont tellement reconnaissants ! » ☺

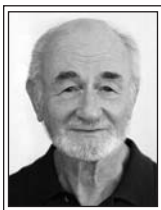
Références

ROY, Ghislaine et Anjali KAPOOR-KOHLI, *Beyond Words : Bridging the Gap. L'interprétation en milieu social ou la complexité d'une profession*. Congrès international *Un maillon essentiel* 3, du 22 au 26 mai 2001, Montréal, Canada.
MUNOZ, Marie et Anjali KAPOOR-KOHLI, « Les barrières de la langue, comment les surmonter en clinique », *Le Médecin du Québec*, volume 42, numéro 2, 2 février 2007.

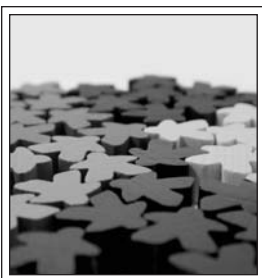


What Is Community Interpreting?

○
From language brokering to institutionalized services, a look at the full spectrum of community interpreting.



By Brian Harris, C. Tran.,
C. Conf. Int., FCIL



There are two conceptions of community interpreting. There is community interpreting as it has been practised informally and spontaneously since time immemorial, which I will call *old style*, or OCI for short; and then there is the modern, *institutionalized* form that has developed out of it, which I will call ICI.

From OCI...

In OCI—which is still far more widespread in the world than ICI—the interpreters are usually thrust into their role by chance and force of circumstances, and without any training. For example, in the courts and in remote areas, a police officer who happens to be present may be asked to interpret (a practice now disallowed in Canadian courts). One community that has always needed interpreters is that of the deaf and hard of hearing. Its interpreters are typically hearing persons who happen to have been born into

a family with deaf parents or siblings, and so have grown up ‘bilingually’. In hospitals, medical or non-medical staff may be pressed into service in emergencies. And so on.

Inevitably, the results are uneven proficiency and inconsistent practices. OCI interpreters do their best, but what they cannot understand or cannot translate, or think is unnecessary or do not like to have to say, they just do not interpret. Nevertheless, most of the interpretees are grateful, because *OCI is almost entirely voluntary and unpaid*.

An extreme example of OCI is the interpreting done by children and adolescents, usually for family members, and sometimes in critical situations like medical treatment. It is decried by ICI professionals as dangerous for the interpretees and prejudicial to the child, but it is common in immigrant communities. So much so that the phenomenon has been studied by sociolinguists in the United States and Britain, and they have coined a term for it: *language brokering*. One thing they have established is that the language brokers generally *enjoy* interpreting and the status it gives them.

... to ICI

Conversion from volunteerism to professionalism and from ad hoc, unregulated, individual service to institutional organization and patronage are social trends that have transformed many activities in modern times. Here are a few remarks about the changeover from OCI to ICI.

There have been two primary factors. One is heightened awareness and official recognition of minority rights. But the turning point—at different times and in different areas of activity in different countries—in Canada came with the arrival of the Vietnamese boat people, in the United States with the influx of Hispanics, and in Britain and Australia with the way decades of immigration has led to newly multiracial, multilingual societies. The social strains these phenomena imposed have been felt strongly by the social services (especially health services) and the courts. We may conclude that:

- the most influential factor in the rise of ICI has been immigration
- ICI is an essential adjunct to social services and is often part of them, a fact that is reflected in the term used for community interpreting in Britain and elsewhere: *public service interpreting*.

Common Ground

All community interpreting has certain features in common:

- The people who need the service are typically members of a minority community in need of communicating with the people or representatives of the majority community around them. The largest clienteles are to be found today in communities of recent immigrants. However, they may be long-standing nationals of the country, like members of the aboriginal communities in Canada. The interpretees in the majority community are typically professionals and officials.
- The interpreters are usually drawn from the minority ethnic communities whose members need them. The most obvious reason is language, but there are also less obvious consequences. For instance, the interpreters are of the same culture as well as the same language, and so they are likely to have empathies and close social connections with their clients. On the one hand, this puts the interpreters in a position to mediate between cultures as well as between languages: indeed, community interpreters are sometimes called *cultural interpreters*. But, on the other hand, it may cause divided loyalties.
- The contexts of the interpreting are everyday life situations.

A few distinguishing characteristics of ICI

- ICI may be directly provided by social services, for example, the Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux in Québec. Otherwise it is usually channelled through specialized NGO agencies: outstanding examples in Canada are Across Languages in London and Diversecity in Vancouver.
- The service providers vet the qualifications of their interpreters and often test them. They do this to raise standards, but also because they might be held professionally liable. Consequently, the interpreters are generally well educated and many hold post-secondary qualifications.
- The service providers usually have codes of conduct.
- There are some proficiency tests for ICI interpreters, for example, the CILISAT and ILSAT tests developed in Ontario, although they still cover only part of all the language combinations needed.
- Professional services require the payment of fees to the practitioners and the providers; ICI interpreters are paid, even if sometimes poorly. Most of the funding comes from government at various levels through social services (including courts and hospitals).

Techniques and Technology

Almost all community interpretation is done in the mode known technically as *short consecutive*. It means that the interpreter speaks after the interpretees and alternates with them, and the bursts of speech are short—at most a few sentences. This contrasts with conference interpreting, where utterances and their consecutive interpretations may be several minutes long (*long consecutive*). Conference interpreters overcome the problem of remembering what has been said by taking notes. In *short consecutive*, notes are not so necessary; but it is a mark of trained community interpreters that they, too, know how to take notes, both as a memory prop at the time and for checking back later.

Short consecutive is used for three reasons:

- The communicative exchanges for which it is done are conversations between two people for the most part—or cross-examinations in court interpreting—and hence it is often called *dialogue interpreting*.
- It is the easiest kind of interpreting to do and requires little or no training. Bilingual people, even children, do it naturally.

- Unlike simultaneous interpreting, it requires no equipment—which represents a saving in cost as well as allowing maximum interpreter mobility. (However, simultaneous is sometimes used for court interpreting.)

On the equipment side, technology is making inroads. Most community interpreting is still 'face to face', with the interpreter present in person. Yet it is already more than 30 years since the Department of Immigration in Australia pioneered the use of remote interpreting by telephone, and now telephone interpreting is widely resorted to by police forces, hospitals, and others in an emergency. Despite its drawbacks, it is bound to expand in order to overcome problems of interpreter availability, distance and travel costs, and it will be enhanced by cheap video telephony.

Ethical issues

I have mentioned problems arising from loyalties and the use of children.

Another issue that is often raised concerns the role of *the interpreter as an advocate*. ICI introduced the norm that community interpreters should always remain neutral, unbiased, unobtrusive intermediaries: a norm already accepted in court and conference interpreting. Not only do close personal and community relationships make this difficult to maintain in OCI, but there are people and organizations who think that advocacy is a legitimate part of the interpreter's role, especially in dealings with officialdom. Can or *should*, for example, the intermediary eschew advocacy when interpreting for a member of his or her own community at an immigration hearing? Or remain impassive and not censor anything when delivering bad news from the doctor? These are human dilemmas.

Community interpreters and the CTTIC associations

There is a debate going on at present within my own association, ATIO, over the admission of community interpreters. I believe it is a failure to distinguish between OCI and the modern milieu of institutionalized ICI that is at the root of the reticence shown by many professional translators toward accepting community interpreters into their associations. OCI has always been largely beyond scrutiny and of dubious quality. But with the advent of ICI, times have changed. 🌐

Professional associations and accreditation

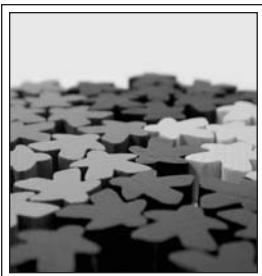
- Specialized professional associations have been formed in some areas, for example, the International Medical Interpreters Association in the USA, and the Association of Visual Language Interpreters of Canada. The associations press for accreditation of their members.
- Recognized accreditation already exists in some places. The British National Register of Public Service Interpreters is a model.
- Although more training facilities, and inducements to use them, are needed, the situation has been improving. Some service providers offer training. For several years, in North America, Europe and Australasia, community colleges and even universities have been participating with diplomas and degrees. There is, however, no uniformity as to prerequisites.



○
 Suzanne Villeneuve, interprète en milieu social en langue des signes québécoise (LSQ), possède un certificat en interprétation visuelle, un baccalauréat en sciences du langage et une maîtrise en linguistique. Elle interprète depuis 1990, notamment pour le Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET), une des six agences d'interprétation qui répondent aux besoins des personnes sourdes au Québec.



Propos recueillis
 par Anne-Marie Mesa, trad. a.



Suzanne Villeneuve

Interpréter en LSQ en milieu social : l'expérience de la « vraie vie »

Circuit : Quels sont le statut et le rôle des interprètes LSQ en milieu social ?

Suzanne Villeneuve : Au Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET), qui dessert les régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie, les interprètes sont classés selon leur niveau de compétence et d'expertise : junior, intermédiaire et senior. Les frontières ne sont pas aussi définies que pour l'anglais-français. Par exemple, les interprètes seniors de la paire de langues français-LSQ font aussi de l'interprétation juridique et de conférence.

L'interprète ne fait pas que transmettre l'information, sa seule présence contribue à modifier la communication et à influencer les échanges — nous parlons de dialogue « triadique ». Par exemple, la gestion des tours de parole est un des éléments du travail de l'interprète — cet aspect n'est pas saillant dans le travail de l'interprète de conférence.

Sur le plan humain, c'est parfois très exigeant : nous devons traduire des annonces de mauvaises et de bonnes nouvelles (diagnostic de cancer, annonce de naissance, etc.), des descriptions de mauvais traitements, etc. L'interprète en milieu social doit être psychologiquement solide et prêt à tout en tout temps !

C. : Qu'est-ce qui distingue votre travail de celui d'un interprète de conférence ?

S. V. : Ce qui distingue le plus l'interprétation sociale de l'interprétation de conférence, c'est le fait que comme nous interprétons des dialogues et des conversations, nous traduisons de la langue source vers la langue cible et inversement, alors qu'en interprétation de conférence, nous traduisons uniquement les propos des personnes entendantes. Si un collègue interprète de conférence était appelé à faire notre travail, les plus grandes difficultés qu'il éprouverait seraient d'interpréter vers le français et de gérer la pression qu'on ressent dans l'interaction pour limiter le décalage, c'est-à-dire le temps entre les messages source et cible. En effet, le décalage est plus long en interprétation de conférence, alors que l'interprète en milieu social doit se « dépêcher » de traduire parce que la personne entendante attend.

C. : Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer votre profession ?

S. V. : Savoir *sentir* la situation et les enjeux sous-jacents très rapidement : la personne entendante est-elle ouverte aux autres cultures ? La personne sourde connaît-elle ses droits ? Il faut savoir être discret tout en faisant accepter notre présence, paradoxe parfois difficile à soutenir.

C. : Racontez-nous une journée typique.

S. V. : 9 h : Rendez-vous dans un cabinet médical privé (on calcule toujours au moins deux heures parce que l'interprète doit se déplacer entre les affectations).

11 h 30 : Rencontre entre un intervenant de la Direction de la protection de la jeunesse (DPI) et une famille d'accueil pour discuter d'un suivi.

14 h 30 : Rendez-vous à la banque entre une personne sourde et une directrice de succursale.

Cette journée qui semble ordinaire me réserve quelques surprises : le rendez-vous médical est un moment très délicat, puisque la personne reçoit les résultats d'un test de VIH. Elle m'en informe dans la salle d'attente... et j'espère que le résultat ne sera pas positif puisqu'il n'y a personne pour l'accompagner en cas de mauvaise nouvelle. Je suis très soulagée d'apprendre que le patient n'a pas été contaminé. La rencontre avec l'intervenant de la DPJ est le rendez-vous pour lequel je suis le plus préparée psychologiquement (je sais que tout peut arriver et tout peut être dit dans ces occasions), et heureusement ça se passe bien. Le dernier rendez-vous est celui qui me préoccupe le moins. En effet, je n'ai pas eu besoin de me préparer sur le plan psychologique ni linguistique puisque je connais déjà bien la terminologie des banques. Je suppose ça se terminera très rapidement. Grossière erreur ! Il se trouve que la cliente a un grave problème psychologique et qu'elle se met à faire une crise de délire psychotique sur place !

C. : Vous donne-t-on suffisamment de renseignements avant l'intervention pour vous permettre de vous préparer efficacement ?

S. V. : La plupart du temps, je suis suffisamment informée, mais pas toujours. Certains cas sont plus problématiques que d'autres, comme celui de la personne qui a fait une crise à la banque. Je ne savais pas qu'elle avait des problèmes psychologiques quand on m'a attribué cette interprétation. Par la suite, j'ai informé le SIVET du problème et on m'a dit que cette cliente était bien connue des services d'interprétation ! J'ai alors demandé que les interprètes soient avisés quand ils allaient interpréter pour ce type de personnes — ça contribue à la préparation psychologique.

C. : Interprétez-vous en consécutif ou en simultané ? Où vous placez-vous dans la pièce ?

S. V. : En langue des signes, nous interprétons toujours (ou presque) en simultané. Le caractère silencieux des articulateurs de la langue des signes le

permet, parce qu'il n'y a pas d'interférence avec la langue orale. Habituellement, nous nous plaçons près de la personne entendante pour que la personne sourde puisse voir à la fois l'interprète et la personne entendante.

C. : Quelles sont les principales difficultés inhérentes à votre profession ?

S. V. : Le manque de sensibilité des entendants à la surdit  et   la langue des signes, le manque de connaissance de la population en g n ral sur notre profession (on me prend souvent pour une aidante naturelle de la personne sourde). Les personnes sourdes connaissent mal les milieux m dicaux, juridiques et sociaux, ce qui rend la t che des interpr tes difficile, parce qu'elles nous posent un tas de questions sur le fonctionnement des organismes. Il faut savoir faire le maximum dans les limites de la d ontologie et c'est parfois difficile.

C. : Ajoutez-vous des explications culturelles ?

S. V. : Nous le faisons rarement, parce que notre formation trop limit e ne nous a pas outill s pour  a. En fait, cela se produit surtout lors des tests psychologiques, quand le psychologue demande   la personne sourde d'expliquer telle ou telle expression idiomatique (ex. : *il pleut des cordes*). Nous mentionnons alors que les expressions n'existent pas forc ment dans les deux langues et nous proposons une expression de remplacement. De plus, c'est assez mal vu dans la communaut  sourde que la personne entendante et l'interpr te discutent entre eux du cas de la personne sourde.

C. : Avez-vous parfois besoin de soutien psychologique ? O  vous adressez-vous ?

S. V. : Cet aspect est tr s important pour moi. Je trouve qu'une des faiblesses de l'interpr tation en milieu social est le manque de ressources relatives au soutien,   l'encadrement et   la supervision. On devrait pouvoir b n ficier d'un d brefage apr s certaines affectations, notamment lorsqu'on travaille dans le domaine de la sant  mentale. Rien n'est pr vu pour nous, malheureusement. En ce qui me concerne, j'ai souvent eu la chance de travailler en  quipe et de pouvoir discuter avec un autre interpr te de situations d licates (tout en respectant la confidentialit ), cela m'a beaucoup aid e.

C. : Comment vous formez-vous ?

S. V. : Je lis beaucoup et si je dois interpr ter dans un secteur inconnu, je fais quelques recherches rapides pour conna tre le type de vocabulaire utilis . La culture g n rale et la connaissance que l'interpr te a du monde facilitent  norm ment son travail.

C. : Conseilleriez-vous   des jeunes de devenir interpr tes en milieu social ?

S. V. : Je recommande toujours aux jeunes de travailler un peu dans le domaine social. D'abord, pour la diversit  langagiere des situations qu'ils rencontrent ainsi que pour l'exp rience de la « vraie vie » qu'ils acqui rent et qui est transf rable dans l'interpr tation scolaire ou de conf rence. De plus, c'est l'endroit privil gi  pour pratiquer la traduction dans les deux sens.  

LA FORMATION CONTINUE DE L'OTTIAQ

Des activit s con ues express ment pour vous!

JE ME PERFECTIONNE



JE D COUVRE



J'ENTREPRENDS



Consultez la section Formation continue dans notre site internet www.ottiaq.org



Ordre des traducteurs, terminologues et interpr tes agr es du Qu bec

Apprendre l'art de la contorsion

○
S'adapter au contexte, savoir quand apporter une explication culturelle, gérer son stress... Voilà quelques-uns des nombreux défis auxquels est confronté l'interprète en milieu social. Les programmes de formation lui fournissent les outils pour les relever.



Par **Nayiri Tavlian**



La profession d'interprète en milieu social exige un savoir et un savoir-être particuliers qui ne peuvent s'acquérir uniquement par l'expérience. À Montréal, le principal organisme qui fait appel aux interprètes en milieu social est la Banque interrégionale d'interprètes (BII) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Tous les interprètes qui exercent des missions pour la BII ont suivi une formation de 35 heures intensives offerte par l'organisme ou un cours de 45 heures à l'Université de Montréal, intitulé Interprétation en milieu social. À l'hiver 2009, plus de 90 % des étudiants inscrits à ce cours poursuivaient des études de traduction.

Au cours de leur formation, en plus d'aborder les notions de base en interprétation et les techniques de prise de notes, les futurs interprètes apprennent à s'adapter au contexte, à prendre conscience de leur biculturalité, à déterminer quand ils doivent apporter une explication culturelle, à rester neutres, à manifester leur empathie, à respecter la confidentialité et enfin à gérer leur stress. Ils apprennent de plus à respecter leur code d'éthique grâce à des mises en situation : incidents critiques; simulations; jeux de rôle; observation dans différents milieux où la question de la confidentialité ne pose pas problème, par exemple la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada ou le tribunal; discussions avec des interprètes expérimentés qui proposent des études de cas et qui aident les étudiants à développer des stratégies.

Par ailleurs, la formation aborde plusieurs défis auxquels sera confronté l'interprète. À titre d'exemple : l'inexistence de correspondances pour certains termes comme « travailleur social » ou de concepts comme l'abus ou l'intimité. Les étudiants s'exercent à trouver les termes correspondants pour traduire les mots ou les concepts qui n'existent pas dans une langue donnée.

S'adapter au contexte et prendre conscience de sa biculturalité

Il va sans dire que pour être efficace, en plus de maîtriser au moins deux langues, l'interprète en milieu social doit bien connaître le milieu dans lequel il exerce. Il travaille généralement avec des travailleurs sociaux, des infirmières, des médecins, des psychologues, des psychiatres ou des enseignants et, bien entendu, avec le client qui parle mal ou pas du tout la langue de la société d'accueil. Le cours porte donc aussi sur les particularités des milieux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

La rencontre entre le client allophone et l'intervenant n'est pas toujours facile, parce qu'elle engendre la coexistence de règles et de codes non verbaux différents qui peuvent déformer le message et conduire à des malentendus. Souvent, ce sont les façons d'aborder les problèmes qui sont différentes, comme le sens attribué à une maladie. Le client se pose parfois les questions suivantes : « Suis-je malade à cause de mon attitude ? » ou encore « Est-ce un message de Dieu ? » ou encore « Est-ce génétique ? » Par ailleurs, les solutions proposées par l'intervenant ne font pas nécessairement consensus (par exemple, traiter la maladie avec des médicaments plutôt que par une intervention spirituelle).

L'interprète se trouve au carrefour de deux cultures. Son travail ne consiste pas uniquement à traduire les mots ; il doit aussi livrer le sens du message et, si nécessaire, expliquer les deux cultures en présence. Il doit bien comprendre ce qui se passe, reconnaître la nature de l'incompréhension possible ou réelle entre les deux interlocuteurs, interpréter le message de l'un et de l'autre, et aussi parfois expliciter les contextes, les valeurs et les codes culturels différents.

Pour ce faire, il doit prendre conscience de sa propre biculturalité. La formation l'incite à développer le réflexe de réfléchir aux particularités, aux schèmes de référence et aux valeurs des deux cultures. C'est très utile parce qu'il peut être amené à mettre en contexte les réactions d'un client que l'intervenant trouverait étranges, ou l'attitude de l'intervenant que le client pourrait juger intransigeante. Il devient ainsi la troisième voix qui permet aux deux interlocuteurs de négocier un espace de transition dans lequel leurs deux mondes peuvent réellement se rencontrer.

Toutefois, les explications culturelles ne sont pas toujours nécessaires ni appropriées. Ainsi, lorsqu'une travailleuse sociale fait une évaluation de cas pour déterminer s'il y a ou non inceste, il est important de traduire les questions et les réponses en respectant fidèlement le rythme de l'entrevue. Il serait en effet malvenu dans une telle situation d'interrompre la travailleuse sociale pour lui expliquer la portée culturelle des propos du client. Grâce à des mises en situation, les étudiants apprennent à déterminer à quel moment il est opportun d'ajouter une explication culturelle, comment la transmettre et aussi quand s'abstenir.

Neutralité, empathie et respect de la confidentialité

Pour que l'intervention se déroule bien, les deux parties doivent avoir confiance en l'interprète, c'est-à-dire non seulement en ses capacités linguistiques, mais aussi en sa neutralité, qui est une des marques de son professionnalisme. Dans certaines situations, la tentation de prendre parti peut être forte. Par exemple, les intervenants ont tendance à supposer que le client connaît ses droits, notamment celui de refuser le traitement ou l'intervention, alors que dans la pratique, les interprètes découvrent souvent que ce n'est pas le cas. L'interprète peut être tenté de protéger le client et de le mater, ou encore de vouloir à tout prix le convaincre du bien-fondé de l'intervention de la travailleuse sociale, par exemple. Or, ce n'est pas son rôle. Il doit être neutre, c'est-à-dire impartial et objectif, traduire fidèlement les propos en sachant adapter le niveau de langue et garder une certaine distance pour ne pas influencer le cours de l'intervention. La formation aborde ce type de questions éthiques et amène les étudiants à trouver des solutions.

Par ailleurs, généralement, les situations d'interprétation sont chargées d'émotion. Les étudiants apprennent comment manifester de l'empathie tout en demeurant discrets et réservés pour ne pas s'immiscer dans l'intervention. Par exemple, il y a une différence entre tendre la boîte de papiers mouchoirs au client qui pleure et le rassurer. Si le premier geste est acceptable pour l'interprète, la décision de tenir des propos rassurants appartient à l'intervenant, qui reste en tout temps le maître de l'intervention.

Autre notion importante : le respect de la confidentialité. C'est parfois un défi particulièrement ardu pour certains interprètes originaires de petites communautés. En effet, le nombre très restreint des membres du groupe culturel fait en sorte que l'interprète risque de rencontrer des clients tant dans ses activités quotidiennes — à l'épicerie, par exemple — que dans celles organisées par la communauté, hors du contexte professionnel. Il doit alors être particulièrement vigilant pour ne pas trahir la confidentialité. L'interprète doit être préparé pour agir avec prudence et pour éviter d'aborder le cas ou de répondre aux questions que peuvent poser le client ou les membres de la famille du client. L'étudiant réfléchit et élabore avec ses collègues, en la présence d'une interprète professionnelle, des stratégies pour faire face à ce genre de situations.



Savoir gérer son stress

Le cours se penche aussi sur la gestion du stress. En effet, l'interprète en milieu social est confronté à des enjeux humains et personnels. Il traduit souvent pour quelqu'un qui souffre ou qui éprouve des difficultés. Comment annoncer par exemple à une mère que son enfant ne survivra pas au cancer? L'interprète, aussi professionnel soit-il, ne peut prétendre rester impassible en tout temps. Il doit parfois user de stratégies pour réussir à prendre une certaine distance. Le cours aborde les moyens dont il dispose pour mieux gérer son stress : s'informer du cas à l'avance afin de se préparer psychologiquement, demander à parler au soignant avant ou après l'entrevue, tenir un journal personnel, constituer un groupe de référence formé d'autres interprètes ou de professionnels compétents pour le soutenir dans ces moments difficiles, tout en respectant la confidentialité du cas.

La profession d'interprète en milieu social est complexe parce qu'elle fait appel à la fois à des compétences techniques et à des habiletés en relations humaines. Pour l'exercer, il faut savoir être un bon contorsionniste : être empathique sans être envahissant et sans se laisser atteindre, rester neutre sans être indifférent, *sentir* quand traduire uniquement les propos exprimés et quand ajouter une explication culturelle et, enfin, savoir gérer son stress pour être efficace dans toutes les situations. Dans la formation d'interprète en milieu social, l'alternance entre la théorie, la pratique et la rétroaction ainsi que les discussions avec des interprètes d'expérience permet aux étudiants d'apprendre le métier et d'expérimenter les diverses contorsions nécessaires à son exercice.



L'OTTIAQ et l'interprétation communautaire



Par Anne-Marie De Vos, trad. a.

Tout comme les autres ordres professionnels du Québec, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) a pour mandat de protéger le public. L'OTTIAQ a également une vision, qui est de devenir la référence et le lieu de rassemblement au Québec en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

Pour respecter son mandat de protection du public, l'OTTIAQ exerce un contrôle sur ses membres au moyen des outils dont il dispose (agrément, inspection, syndic, processus disciplinaire et obligation d'assurance-responsabilité professionnelle). Il est évident que ce contrôle ne peut s'appliquer qu'aux membres de l'Ordre. Or, on constate que l'activité d'interprétation est en croissance exponentielle au Québec et que très peu d'interprètes font partie de l'OTTIAQ. Par conséquent, on peut se demander si le public est bien protégé.

Actuellement, l'OTTIAQ compte 31 interprètes agréés (18 interprètes de conférence et 13 interprètes judiciaires). Certains de ces interprètes, qui ont tous une excellente formation en interprétation, font occasionnellement de l'interprétation communautaire, c'est-à-dire de l'interprétation en milieu social par opposition à de l'interprétation en situation de conférence ou au tribunal. Mais on voit que les besoins d'interprétation communautaire deviennent de plus en plus importants en raison de l'accroissement de la population immigrante et du fait que les immigrants de première génération ont souvent une connaissance insuffisante des langues officielles pour communiquer. Certains organismes ont établi une structure destinée à garantir la compétence des interprètes communautaires. Toutefois, on constate aussi que des interprètes qui n'ont reçu aucune formation dans ce domaine et qui n'ont pas les compétences requises exercent ce métier. Ce phénomène est inquiétant, d'autant plus que la profession est fréquemment

exercée dans le contexte de consultations médicales, chez le médecin ou à l'hôpital. Et il préoccupe l'OTTIAQ, qui souhaite protéger le public dans toutes les situations d'interprétation.

Même si, depuis une dizaine d'années, les milieux universitaire et professionnel s'intéressent de plus en plus à l'interprétation communautaire, celle-ci n'a qu'une place marginale dans les programmes de formation et de perfectionnement. En outre, bien qu'elle soit exercée dans de nombreux milieux, cette profession demeure non réglementée et peu reconnue. Pourtant, l'interprétation n'est pas née d'hier. C'est sans doute l'un des métiers les plus anciens du monde. La professionnalisation de l'interprétation de conférence ne date que de la fin des années 1940. Avec la mondialisation, voici venu maintenant le temps de professionnaliser l'interprétation communautaire et l'OTTIAQ veut participer à ce processus.

Afin de pouvoir accomplir pleinement son mandat, l'OTTIAQ a demandé au gouvernement du Québec, dans un mémoire qu'il lui a récemment présenté, de reconnaître l'existence de trois types d'interprétation, soit l'interprétation de conférence, l'interprétation judiciaire et l'interprétation communautaire, chacun ayant des exigences de formation distinctes et un titre distinct : interprète de conférence, interprète judiciaire et interprète communautaire.

Dans son mémoire, l'OTTIAQ s'est engagé à poursuivre ses discussions avec des représentants du milieu de l'interprétation ainsi que du monde de l'enseignement collégial et universitaire, et des utilisateurs de services d'interprétation pour définir les exigences en matière de formation en interprétation communautaire. L'OTTIAQ espère sincèrement que les interprètes communautaires compétents pourront rapidement accéder à une reconnaissance à titre de professionnels de la langue. 📧



Critical Link Canada and Community Interpreting in Canada

Community Interpreting (CI) is defined as “bi-directional interpreting that takes place in the course of communication among speakers of different languages.” While conference interpreting has benefited from many years of development, standardization and recognition as a profession both nationally and abroad, CI, in contrast, is still in a stage of rapid development and evolution both in Canada and internationally, and requires more focused attention and resources to bring it to comparable standardization and recognition.

Critical Link Canada (CLC) is a national non-profit organization committed to the advancement of the field of CI in the social, legal and health-care sectors. While our primary focus is spoken language interpreting, we work closely with those who work in signed language interpreting.

Since 1992, CLC has contributed significantly to the development of CI both in Canada and abroad through our well-known and respected conferences. To date, three national and two international conferences have been hosted by Critical Link. The last national conference, “*Global Voices, Local Results: Interpreters in health, legal and public services*,” co-hosted with the British Columbia Provincial Health Services Authority’s Provincial Language Service, was held in Vancouver from May 6-8, 2009. Critical Link 6, “*Interpreting in a Changing Landscape*” is to be held in Birmingham, England, from July 26-30, 2010.

For over 17 years, CLC has been attracting attention to CI with the help of its various members, including academic institutions, interpreting practitioners, interpreting service providers and administrators, and national and provincial interpreting associations such as the Association of Visual Language Interpreters of Canada (AVLIC), the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC), the Association of Translators and Interpreters of Ontario (ATIO), the Society of Translators and Interpreters of BC (STIBC), etc.

The emergence of other organizations, such as the Health Interpretation Network (HIN) in Ontario, ALLIA (Language Industry Association), and the Association of Canadian Corporations in Translation and Interpretation (ACCTI), has reinforced CLC’s and the interpreting associations’ efforts to promote and improve CI in Canada. Together, we are building a solid foundation for the professionalization of CI through the identification and or development of standard testing, policies, training programs and national standards.

Community Interpreting Successes and Future Recommendations

Regional and National Projects and Initiatives

Beyond the conferences noted above, there are many other regional or national initiatives led and managed by the organizations listed. For example, from 2003-2006, CLC, HIN and Montreal’s Inter-regional Interpreters Bank participated in the national *Health Care Interpreter: Strengthening Access to Primary Health Care* project, focusing on developing and improving policies, training and standards, and service delivery models for health care interpreting.

National Standards

In 2008, the *National Standard Guide for Community Interpreting Services* was developed, again through a collective effort. The NSGCIS provides a clear and consistent definition of the characteristics and competencies of a qualified community interpreter, such as: the role of the interpreter, professional standards of practice, core ethical principles, human resource requirements and definitions of interpreting terminology, as well as other elements involved in providing quality services. This tool will ensure the highest quality of service when adopted for assessment, training, hiring, performance evaluation and, eventually, professional certification.

Interpreting Training Programs

Excellent CI training programs have been developed in both Ontario and BC with the curriculum of each providing both basic instruction in CI and, in the case of the Vancouver Community College Program, also extending to more specialized training for health and/or court interpreting.

Despite these successes, further national efforts need be made toward: (a) the development of a consensus around what constitutes adequate training so that CI is seen as a credible profession; (b) the creation of training programs that are geographically and financially accessible; and, (c), the establishment of guidelines on interpreter remuneration to make CI a viable profession and address the human resources issue by attracting more people to the profession. Also, future efforts should be focused on creating a body that certifies interpreters and promotes standards with Interpreting Service Providers (ISPs), clients, and educational institutions.

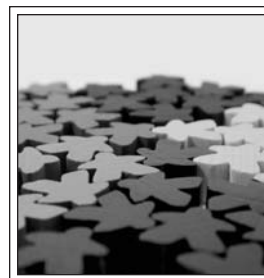
○
Since 1992, Critical Link Canada, a national non-profit organization, has contributed to the development of community interpreting in Canada and abroad.

By Suzanne Barclay

What CLC does

Critical Link Canada (CLC) fulfills its mandate by:

- Promoting the establishment of standards, which guide the practice of CI
- Encouraging and sharing research in the field of CI
- Furthering the discussion on educational and training requirements for CI
- Advocating for the use of professional CI services by social, legal and health-care institutions
- Raising social awareness about CI as a profession



National Collaboration

Looking ahead, the most significant factor for the success of CI will be a collaborative approach among the various stakeholders to address our common issues in a unified manner. Our various organizational efforts must be linked more closely both at a regional and national level to ensure that we are collectively building toward the standardization of the profession – national organizations such as CTTIC, CLC, AILIA, AVLIC and ACCTI have important and distinct roles to play in this process, but they need the will and resources to continue to work collaboratively. Together, these organizations can develop draft policies and working papers for discussion/approval, or conferences and networking opportunities, to facilitate knowledge transfer.

Given the importance of CI in the smooth functioning and delivery of accessible public and private services within Canadian society, and the scope and

magnitude of the challenges faced by our organizations to create a high-quality, viable and accountable profession, as well as promote the use of professional community interpreters, it is clear that only through our combined efforts can we truly achieve the goals desired. Toward that end, Critical Link Canada is a strong and willing partner, established to represent and promote CI, and ready to collaborate and co-lead the growth and development of this rapidly emerging sector. ☺

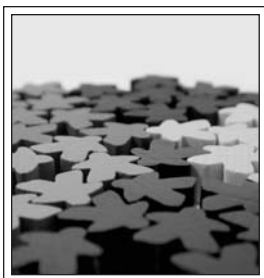
Références

<http://criticallink.org>
<http://2009conference.criticallink.org>
<http://www1.aston.ac.uk/lss/news-events/conferences-seminars/critical-link>
http://healthcareinterpretation.homestead.com/National_Standard_Guide_for_Community_Interpreting_Services.v2.pdf

○
*Une profession
 qui exige des
 connaissances
 approfondies
 mais qui est en
 ce moment plutôt
 malmenée.*



**Par Pierrette Richard,
 int. a., trad. a.**



L'interprétation judiciaire : un droit d'exercice à baliser

S'il existe une profession langagière qui exige pour la pratiquer des connaissances générales plus qu'approfondies, une science des cultures en présence à toute épreuve, une maîtrise parfaite des langues véhiculées par ces cultures (dialectes, modismes, etc.) et le génie de pouvoir créer un impact direct et immédiat, dans l'instant même, c'est bien l'interprétation judiciaire. Pour le professionnel qui la pratique, cependant, c'est un défi de taille, car travailler devant les instances judiciaires dans le Québec d'aujourd'hui est devenu une bataille constante contre un système exigeant d'une part, et peu regardant de l'autre.

Ainsi, que penser d'un Québec qui s'est doté d'un Code des professions mais dont le ministère de la Justice, plutôt que se prévaloir de la compétence des langagiers agréés, attribue également des contrats à un personnel peu formé mais plus disponible? Il faut reconnaître que peu de langagiers agréés choisissent la profession d'interprète judiciaire et qu'un nombre important d'interprètes est nécessaire au bon fonctionnement des tribunaux. En langues étrangères, par exemple, c'est le Service d'interprétation et de traduction judiciaires, situé au Palais de justice de Montréal qui fournit les interprètes à l'échelle provinciale. Cependant, le Palais de justice n'offre pas de véritable formation pour les débutants.

Un fossé profond

Entre les normes professionnelles et les conditions d'exercice des interprètes judiciaires, le fossé est profond. Par exemple, on exige de l'interprète une parfaite neutralité, cela va de soi. Mais doit-il pour autant travailler sans connaître les faits ni les implications de la cause au préalable, sans savoir si celle-ci sera entendue et quand, et sans qu'on lui dise où la procédure en est rendue, quel interprète l'a précédé dans les étapes antérieures ni si ce dernier a pris des notes qu'il pourrait consulter? Malheureusement, non. On se sent parfois comme un chien dans un jeu de quilles. Ou pire : comme un perroquet, puisqu'on intervient sans comprendre ni savoir... mais le malaise est de courte durée, heureusement, car une fois dans le feu de l'action, l'expérience prend la relève et on s'en tire avec brio.

Au Palais de justice de Montréal, l'interprète est devenu une sorte d'appareil linguistique utilitaire au même titre que l'équipement d'interprétation simultanée grâce auquel il est censé traduire plus vite que son ombre, et c'est le hasard, bien plus que la logique, qui affecte ses services dans une salle plutôt qu'une autre. Son extrême compétence peut servir à traduire l'heure et la date auxquelles un accusé devra comparaître à nouveau, alors que dans la salle voisine, un interprète non agréé est affecté à un procès

où témoignent des experts, ce qui exige la traduction *viva voce* de jargons scientifiques complexes.

Elles sont révolues, les années où Michael Humphreys, interprète français-anglais extrêmement compétent, dirigeait avec beaucoup d'autonomie le Service de traduction et d'interprétation judiciaires. Lui savait évaluer les capacités de chacun et qui affecter aux dossiers complexes. Connaissant le métier à la perfection, il savait également interroger juges et procureurs avant le début des procédures préliminaires à un procès particulièrement compliqué afin de mettre les interprètes au courant de la cause. Depuis, le poste est annexé au Service de soutien à l'audience et ce sont des fonctionnaires plutôt unilingues qui gèrent désormais les affectations des interprètes. Malgré la bonne volonté des coordonnatrices et l'examen mis en place par le Ministère après le départ de M. Humphreys, leurs titres de compétences ne justifient pas l'autorité d'accréditer les candidats à l'interprétation judiciaire dont elles sont investies.

L'agrément, une assurance nécessaire

Il y a quelques années, il y a bien eu un rapprochement entre l'OTTIAQ et le ministère de la Justice. Des examens ont également été mis au service du Ministère pour évaluer et classer les nouveaux interprètes. Le Ministère n'aurait-il pas pu, lors de ce rapprochement, exiger l'agrément de ses interprètes? Il va sans

« Il n'y a cependant pas de formation universitaire spécifique pour devenir interprète judiciaire. *«Les gens intéressés proviennent souvent de domaines connexes, relevant du Tribunal administratif du Québec, comme l'assurance automobile, ou l'immigration. Il y a aussi des gens qui n'ont aucune connaissance judiciaire, mais qui veulent apprendre»* [...] Le Service met à leur disposition le *Manuel de formation à l'intention des interprètes et traducteurs judiciaires*, qui prépare bien à l'examen d'accréditation du Palais de justice de Montréal. »

Extrait de « Profession : interprète judiciaire », par Marie-Claude Dion, paru dans le *Journal du Barreau*, vol. 36, n° 2, 1^{er} février 2004

dire que l'agrément est plutôt coûteux et que l'analyse du dossier est longue. Peu encouragés à franchir la barre, plutôt haute, pourquoi les interprètes judiciaires se soumettraient-ils à cette exigence? Pourtant, ils y trouveraient l'avantage d'une formation continue et d'une assurance-responsabilité qui, en cas de problème, les protégeraient.

Comment pourrions-nous apporter des améliorations et modifier cet état des choses qui nuit à une profession plutôt malmenée? La question reste ouverte. ☺

La réalité à la barre

La difficulté d'avoir des interprètes judiciaires formés et compétents demeure toujours un problème de taille. Sans minimiser l'importance des enquêtes préliminaires et des procès devant juge seul où l'interprète travaille surtout en mode chuchoté simultané pour l'accusé, le problème devient flagrant lors des procès devant jury en Cour supérieure. Si le procès se tient en anglais, tous les témoignages rendus en français (policiers, techniciens en scène de crime, pathologiste, biologiste, témoins oculaires, etc.) doivent être traduits pour le bénéfice du jury. L'interprète est debout, à côté du témoin et doit traduire de vive voix et de façon fidèle et assurée tout ce qui est dit. Sachant que la plupart des intervenants, y compris les jurés, comprennent assez bien les deux langues officielles, l'interprète subit une pression additionnelle car il risque à tout moment de se faire reprendre. Évidemment, il faut se préparer avant le procès en demandant et en obtenant copie des divers rapports d'experts pour assurer la qualité de l'interprétation. Le bassin d'interprètes parfaits bilingues anglais-français étant très restreint (un ou deux), la Cour se retrouve souvent avec des interprètes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Résultat : l'interprète se fait reprendre à chaque instant, et le jury, les procureurs de même que les témoins s'impatientent. Bien entendu, l'interprète perd tous ses moyens et se fait renvoyer ou demande à être remplacé, mais il n'y a personne pour prendre sa place. Il semble qu'à moins de réviser les conditions d'exercice de ses interprètes, la Cour n'aura d'autre choix que d'accepter ces situations de plus en plus nombreuses et pénibles.

Sabine Davies

Sabine Davies a exercé la profession d'interprète judiciaire de 1985 à 1998. Aujourd'hui interprète de conférence, elle a conservé sa passion pour le travail au tribunal.



Translation Journals from Routledge

Translation Studies

This new journal explores promising lines of work within the discipline of Translation Studies, placing a special emphasis on existing connections with neighbouring disciplines and the creation of new links.

Translation Studies aims to extend the methodologies, areas of interest and conceptual frameworks inside the discipline, while testing the traditional boundaries of the notion of "translation" and offering a forum for debate focusing on historical, social, institutional and cultural issues that are strongly rooted in the text level, but also go far beyond it.



Editors: **Kate Sturge**, Aston University, UK, and **Michaela Wolf**, University of Graz, Austria

Volume 2, 2009
2 issues per year

www.tandf.co.uk/journals/rtrs

Perspectives: Studies in Translatology

This journal encourages studies of all types of interlingual transmission, such as translation, interpreting, and subtitling.

The emphasis lies on analyses of authentic translation work, translation practices, procedures and strategies. Based on real-life examples, studies in the journal place their findings in an international perspective from a practical, theoretical or pedagogical angle in order to address important issues in the craft, the methods and the results of translation studies worldwide.



Editor-in-Chief:
Henrik Gottlieb,
University of
Copenhagen,
Denmark

Volume 17, 2009
4 issues per year

www.tandf.co.uk/journals/rmps

Quote **XB 928 01 A**
when ordering



Routledge
Taylor & Francis Group

Le guide-interprète, celui qu'on appelle le **fixer**

« Ils sont indispensables sur le terrain, surtout en temps de guerre, de catastrophe humanitaire, ou même quand on travaille dans une région éloignée culturellement. On les engage souvent pour leur carnet d'adresses », précise tout de go Alexandra Szacka, correspondante de Radio-Canada et de CBC à Moscou, en poste depuis deux ans.

Polyglottes, débrouillards et à l'esprit vif

La journaliste raconte une série d'anecdotes au sujet de ces *fixers*, que ce soit au Timor (au moment des événements précédant l'indépendance), en Chine (juste avant la manifestation de la place Tian'anmen), en Afghanistan en 2007 et en Géorgie, à l'été de 2008. Ces visites coïncident avec des moments critiques dans les pays en question... autrement dit, grand danger pour ces étrangers, pas toujours accueillis à bras ouverts, que sont les

journalistes. C'est pourquoi il leur faut assurer leur sécurité en plus d'interviewer les personnes utiles à leurs reportages et de pouvoir aller à leur rencontre, malgré les embûches de la guerre ou des désastres. Il est donc important de dénicher un interprète, voire un conseiller et un chauffeur qui a de bons contacts là où il faut aller, surtout si l'endroit est dangereux. Le rôle de cet interprète est donc à géométrie variable selon les circonstances. Ainsi, il écoute les radios et télévisions locales pour informer le journaliste de la progression des événements, ou appelle ses contacts pour en savoir plus, ou encore cherche à contacter quelqu'un — souvent *persona non grata* — que le journaliste veut rencontrer. Parfois, il s'assure que la piste à suivre est sûre, ou filme des images dans un lieu considéré dangereux pour les étrangers, trop visibles et sourds aux langues locales. Les services des *fixers* sont si recherchés que, souvent, les correspondants se passent le nom de ces acteurs clés. Comme on l'imagine, sans aucune



*Recherché :
interprète, mais
aussi chauffeur,
guide, conseiller,
rechercheur, voire
assistant...*

Par Solange Lapierre

THE LEGEND OF LA MALINCHE

Love and Treachery

During the reign of King Charles V of Spain, the conquistadors' mission was to explore the New World and bring back treasure, especially gold. In 1519, Cortés (Cortez) and his men met the powerful Aztec emperor, Moctezuma (Montezuma), near the flourishing capital, Tenochtitlán. Believing that the god Quetzalcoatl had descended to Earth, Moctezuma plied Cortés and his men with gifts. The lure of gold was irresistible to the Spaniards and ultimately led to the Aztec empire's demise.

One of the women slaves given to the Spanish "god" acted as an interpreter, translating between the Nahuatl language (the lingua franca of central Mexico) and the Mayan language. Called Doña Marina by the Spaniards and La Malinche by the indigenous people (the term used to refer to both the woman and Cortés was *malintzin*), the woman learned Spanish and became Cortés's advisor and mistress. Some people claim that, without La Malinche's interpretation and advice, the conquest of Mexico would have been nearly impossible. She had a son with Cortés, Don Martín, and thus became the mother of one of the first Mestizos¹ in history.

According to surviving records, La Malinche learned of plans laid to destroy the small Spanish army. She alerted Cortés to the danger and even lured her own people into traps. La Malinche's influence with Cortés has been much debated. To this day, she is an ambiguous symbol who has been a source of inspiration for many artists and writers: both traitor and mother of the modern Mexican nation. In Mexico, the term *malinche* does not carry a positive connotation and *malinchismo* refers to a tendency to favour things foreign.

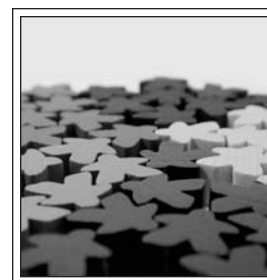
Barbara McClintock, C. Tr.

1. A Spaniard or Portuguese of mixed race, esp. the offspring of a Spaniard and an American Indian.
The Oxford English Reference Dictionary, 1996, p. 907.

Références

www.economicexpert.com/a/Moctezuma:11.htm

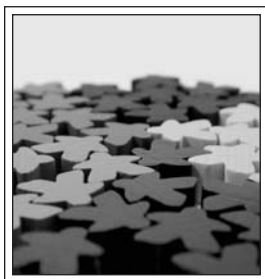
Collins Spanish Dictionary, 21st Century Edition, 7th edition, HarperCollins, 2004, p. 620.



formation d'interprètes, ils sont polyglottes (dont l'anglais, bien sûr), ils se forment sur le tas et sont aussi très débrouillards : c'est d'ailleurs l'une de leurs qualités fondamentales avec la rapidité d'esprit, car les délais qu'impose le travail sont toujours très courts. Mis à part certaines exceptions, les *fixers* n'ont pour seule formation que de savoir l'anglais et d'accompagner les journalistes qui passent dans leur région. Ils veulent ainsi gagner leur vie, malgré les dangers, parfois aussi parce qu'ils espèrent aider à changer les choses dans leur pays.

Nos yeux et nos oreilles...

Comme l'expliquait si bien Alexandra Szacka dans son reportage de novembre 2007 depuis Kandahar : « Ils sont les oreilles et la bouche de la coalition... sans eux, les soldats n'auraient que leurs canons pour se faire entendre. » En écho à ces propos, Ricky, interprète de 22 ans, déclare à son tour : « C'est le travail le plus dangereux... les policiers, eux, au moins ils sont armés. » Certains se couvrent le visage à l'approche d'un inconnu, surtout un compatriote, d'autres ne donnent pas leur véritable nom ou cachent l'identité de leur employeur de crainte d'être assassinés.



Entrer un peu dans la culture de l'autre

Comme l'explique la journaliste, en zone de conflit, il faut pouvoir faire confiance à quelqu'un. Ce quelqu'un, c'est le *fixer*, comme ce chauffeur de taxi afghan qui la conseillait sur les lieux à visiter : peut-on filmer au marché? Non, on enverra plutôt le *fixer*. Elle est invitée à un mariage : peut-elle y aller? Oui, mais il l'accompagnerait et la ramènerait à l'hôtel dans son taxi au moment qu'il jugerait approprié. Autre rôle crucial, l'interprète aide le journaliste à entrer un peu dans la culture de l'autre : les gaffes à éviter, les choses à faire, comment interpréter les signaux des interlocuteurs et, surtout, ne pas dire de sottises... Rôle de tous les dangers, mais aussi de belles rencontres. En Bosnie, ce guide qui, sept ans plus tard, lui écrit qu'il poursuit des études de journalisme en France. Mais aussi cet autre, qui a vécu le siège de Sarajevo, avec son lot d'horreurs, et qui, quand la dame interviewée parle de son propre fils tué à ce moment, se met à sangloter et cesse de traduire : c'est un peu son histoire qu'il entend.

L'histoire retient le nom de truchements et drogmans qui n'ont pas eu la vie sauve. Si aujourd'hui leur rôle demeure ambigu, il faut aussi reconnaître leur courage.

BESOIN D'AIDE ?

PAL

PROGRAMME D'AIDE AUX LANGAGIERS

Offert aux membres de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

- Service de consultation
- Strictement confidentiel
- Assuré par des psychologues d'expérience
- Géré par le Groupe Renaud & associés inc.
- Gratuit (jusqu'à trois heures de consultation par an)
- Joignable en tout temps

Pour faire appel au PAL, composez l'un des numéros suivants :

Numéro général

1 888 687-9197

À Québec

418 687-9197

**SÉPARATION, PROBLÈMES FAMILIAUX, ANXIÉTÉ, ÉPUISEMENT, HARCÈLEMENT, DÉPENDANCE...
N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE DÉPASSÉ PAR LA SITUATION.**

INDEX TRANSLATIONUM

Une bibliographie mondiale de la traduction

Quels sont les langues et les auteurs les plus traduits ?

Vers quelles langues et dans quels pays traduit-on le plus ?

L'Index Translationum, immense répertoire des ouvrages traduits dans le monde entier, fournit les réponses à ces questions. Créé en 1932 par l'Institut de coopération intellectuelle de la Société des Nations, il constitue la seule bibliographie internationale des traductions.

L'Index Translationum rassemble selon des normes uniformes de translittération quelque 1700 000 notices et répertoire plus de 250 000 auteurs. Il s'agit d'un outil de travail unique au monde, mis à la disposition du public par l'UNESCO, qui est le fruit de la coopération de bibliothèques nationales dans tous les domaines de la connaissance. C'est aussi un témoin de l'histoire qui renseigne sur les courants de pensée, les thèmes d'actualité, les modes de lecture, les échanges culturels, les œuvres à caractère universel...

Parmi les auteurs les plus traduits, on trouve pêle-mêle les Productions Walt Disney, Agatha Christie, Jules Verne, Lénine et Sha-



kespeare. Quant aux langues les plus traduites, ce sont l'anglais, le français, l'allemand, le russe, l'italien, l'espagnol et le suédois. En sens inverse, le japonais figure parmi les langues vers lesquelles on traduit le plus souvent : il vient en cinquième position après l'allemand, l'espagnol, le français et l'anglais,

avant le néerlandais et le portugais. Enfin, l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Japon sont les pays qui traduisent le plus.

Solange Lapiere

Pour en savoir plus, rendez-vous au

http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=7810&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Brèves

« Les égarés »

Vincent Grégoire étudie en traduction à l'Université de Montréal. Il a comme auteurs favoris Réjean Ducharme, Gabrielle Roy, Gérard Bessette et Victor-Lévy Beaulieu, entre autres, peut-on lire dans *Il Déserte*, recueil de nouvelles collectif publié chez Buchet Chastel pour récompenser les lauréats du Prix du jeune écrivain 2009.

Ces auteurs l'auront bien inspiré, puisque Vincent en est à son deuxième Prix du jeune écrivain. Il a obtenu le premier en 2007.

Il doit ce double exploit à une belle plume, qui signe cette année une nouvelle intitulée « Les égarés ». Il y décrit de manière vivace et douce-amère d'étranges amis que la vie a rassemblés dans des circonstances pas très généreuses.

Pour en savoir plus sur le Prix du jeune écrivain : www.pjef.net

Y a-t-il un interprète dans la salle ?

En tout cas, il en faudra un grand nombre d'ici dix ans à la Commission européenne. Les 27 pays qui s'y expriment en 23 langues différentes en consomment à pleines cabines, puisqu'ils sont 700 à se relayer chaque jour dans une cinquantaine de réunions de la Commission. Et comme le tiers de l'effectif de langue anglaise tirera bientôt sa révérence, il est urgent de constituer une relève ! Envie de vous coller à l'actualité dans un contexte multilingue ?

Pour en savoir un peu plus sur les langues recherchées, voir l'article portant sur le sujet publié dans *Le Monde* en février 2009, au www.lemonde.fr/web/recherche_breve/1,13-0,37-1071373,0.html.

○ Échappées sur le futur

15 - 17 octobre 2009, Lisbonne (Portugal) — **8^{es} Journées scientifiques du Réseau Lexicologie, terminologie traduction (LTT). Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité.** www.ltt.auf.org/article.php3?id_article=375

28 - 31 octobre 2009, New York (New York) — **50^e Congrès annuel de l'American Translators Association.** www.atanet.org/conference/sandseminars/future_sites.php

7 novembre 2009, Portsmouth (Angleterre) — **The Translator as Expert Writer.** University of Portsmouth, School of Languages and Area Studies. www.port.ac.uk/departments/academic/slas/conferences/translationconference2009

20-21 novembre 2009, Montréal (Canada) — **Congrès annuel de l'OTTIAQ et journée de formation continue.** À surveiller, au www.ottiaq.org

21 - 30 juin 2010, Montréal — **L'origine du langage.** Institut d'été en sciences cognitives, Université du Québec à Montréal. www.summer10.isc.uqam.ca/page/intro.php

26 - 30 juillet 2010, Birmingham (Angleterre) — **Critical Link 6, Interpreting in a Changing Landscape.** www1.aston.ac.uk/lss/news-events/conferences-seminars/critical-link/

FPG Sélect RevenuPlus^{MC}

Un revenu
garanti à vie.

Tout le potentiel de
croissance du marché.

Vous ne perdez jamais
l'argent placé.



« N'est-il pas temps de choisir une solution de retraite renversante ? »

RENSEIGNEZ-VOUS SUR REVENUPLUS D'INVESTISSEMENTS MANUVIE.

Réal Emond

CONSEILLER EN
ÉPARGNE COLLECTIVE

Téléphone 514 252-8741

Sans frais 1 800 252-8741

Fax 514 252-9163

emondreal@micacapitalinc.com

 **Investissements Manuvie**
Avec vous, à chaque étape^{MD}

Le dépassement des limites de retrait peut avoir effet négatif sur les versements futurs. Le montant du retrait viager est disponible après le 31 décembre de l'année où le rentier atteint l'âge de 65 ans. Les versements se poursuivent jusqu'à l'échéance du contrat ou jusqu'au décès du dernier rentier. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est le seul émetteur du contrat FPG Sélect Manuvie et le répondant des clauses de garanties contenues dans le contrat. FPG Sélect, ainsi que le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne, sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie. Cette annonce est payée en partie par Investissements Manuvie.

Notes et contrenotes

Le cabinet des mots tus

Par Eve Renaud,
trad. a. (Canada)

J'ai fouillé l'air du temps, les mémoires et les parures, sans vergogne. La quête du collectionneur fait loi. C'était pour ma collection de mots.

Si vous êtes un collectionneur passionné, vous savez déjà fort bien que les pièces dont on est le plus fier sont celles qu'on trouve par hasard. Et mieux vaut sortir des sentiers battus pour attraper de belles curiosités. Une stimulante chasse à la billebaude, et tiens, justement, voilà ma première prise. Je l'ai classée dans ma caverne d'Ali Baba. Enfin, classée, c'est vite dit. Je ne pouvais que l'y envoyer un peu au hasard pour qu'elle garde tout son sens et qu'on ait plaisir à la retrouver sans vraiment la chercher.

Ma quête me passionne tellement que parfois, je l'avoue, je m'y adonne même en travaillant. Une touche, récemment encore, au terme de pêches internautiques : le trafalgar. Rempotée comme ça, sans même livrer bataille. Sur le carton, dans mon musée, vous lirez : « En haute couture, se dit d'un modèle spectaculaire. »

Comme une pièce de monnaie fautive peut avoir plus de valeur que la pièce bien frappée, certains mots déformés m'ont semblé dignes de figurer dans ma collection. Ainsi du *plus que* de tante Henriette, qui s'en sert pour introduire ses insubordonnées causales. Pourtant, elle a dû entendre et lire le mot « puisque » bien souvent durant ses 92 années de vie. Mais plus que c'est comme ça, je lui en ai subtilisé un exemplaire et l'ai placé sur une tablette tout au fond de la pièce, un peu de guingois pour lui conserver tout son naturel.

Mais vous n'y accédez pas si aisément. Il vous faudra d'abord traverser la *guérette* érigée par ma voisine qui, infirmière de son état, sait fort bien que les « guérites » rentrent bien vite chez elles après un séjour à l'hôpital et que ce n'est donc pas l'une d'elles que sa voiture a percutée après avoir terminé un épuisant quart de travail la semaine dernière.

Passée la guérette, donc, vous remarquerez, juste à droite en entrant, un vieux coffre en fausse paille tressée du genre qu'on voit dans une salle de bain pour recueillir les vêtements jusqu'à la lessive. Il ne paie pas de mine mais il convenait parfaitement pour percher ce mot étrange, venu de ma branche pater-



nelle : la *polanaise*. Vous avez bien lu ; ce n'est pas une faute de frappe ni une fausse note. C'est ainsi que nous appelions, chez moi, l'humble « manne à linge ». Profonde déformation phonétique ? Souvenir d'une dame originaire de Pologne engagée dans une famille pour faire la lessive ? Quoi qu'il en soit, j'ai récupéré la polanaise familiale juste à temps, ayant pris conscience de sa drôlerie et de son unicité, nous allions cesser de l'utiliser !

J'allais oublier de vous expliquer le décor. J'ai évidemment consulté un conservateur habile, qui a vite compris qu'il valait mieux, en l'occurrence, éviter l'atmosphère inerte. À ma grande surprise, toutefois, il a conseillé une pièce pleine de murs. C'est pourtant vrai ! Plus il y aurait de murs, plus il y aurait d'oreilles pour entendre encore et toujours

mes mots rares et précieux. Une pièce pleine de murs, donc, mais sans fenêtres, a-t-il précisé. Autrement dit, des murs aveugles, puisque chacun sait qu'un sens défaillant est compensé par un autre. Ne voulant pas abuser de son temps, je n'ai pas osé lui demander de quelle couleur peindre tous ces murs. J'ai fini par les laisser tels quels. Les couleurs criardes auraient fait une concurrence déloyale et les couleurs sourdes auraient été une erreur criante.

Malgré le risque de trop atténuer le roucoulement des mots en perte, j'ai osé la moquette. J'avais pour cela un objectif tout à fait conforme à l'usage du lieu. Figurez-vous que dessous, j'ai glissé une autre belle pièce de ma collection, trouvée, cela devait arriver, chez mon ami *Robert*, un peu vexé de se voir négligé dans la poursuite d'un loisir par lequel il se disait intéressé au premier chef. Là où tout le monde s'attendrait à trouver un sous-tapis, donc, j'ai glissé une thibaude !

Mais je vous prie de m'excuser : je retourne chez tante Henriette. Elle a tout un patrimoine à partager et je me demande si je ne vais pas craquer pour la babarnèche, plus qu'il faut des chaises confortables pour vous accueillir dans mon musée.



Êtes-vous la personne que nous cherchons ?

Traduction – Révision – Adaptation
Partenariats à la pige et postes en entreprise

www.soludoc.com

Fractales montréalaises

Invitation à une promenade « en traduction » dans la ville de Montréal, en compagnie de Sherry Simon. Il s'agit de la traduction française de son dernier ouvrage.

SIMON, Sherry, *Traverser Montréal. Une histoire culturelle par la traduction*, Montréal, Fides, 2009

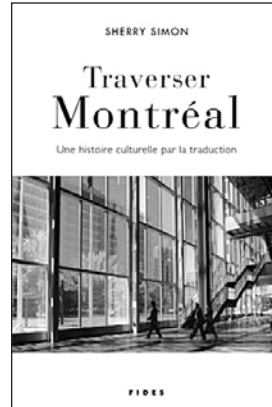
Imaginons qu'une lanterne magique soit installée sur le belvédère Kondiaronk¹ du Tur Malka² et projette aux visiteurs des images aux reflets sonores multiples. C'est à un périple enchaînant les superpositions linguistiques et culturelles que nous convie l'ouvrage *Traverser Montréal – une histoire culturelle par la traduction*, de Sherry Simon, traduit en français par Pierrot Lambert.

Montréal transfert

« À Montréal, voyager c'est traduire », écrit Sherry Simon dans son introduction.

James Joyce avait succombé aux charmes de l'entrechoquement des idiomes absorbés par la ville, lui qui se rendait chaque jour à la gare de Zürich pour saisir les sonorités exotiques des langues parlées par les passagers de l'Orient-Express, expérience qui lui a inspiré ses jeux linguistiques. Dans son ouvrage, Sherry Simon aborde l'enchevêtrement linguistique et culturel de Montréal en mettant en lumière l'histoire des passages traductionnels entre les communautés composant la ville, dépassant le traditionnel clivage

anglais-français et le morcellement par appartenance (écrivains immigrants, minorités culturelles, etc.). Nous effectuons notre périple historique, littéraire et urbain dans les pas des écrivains et penseurs qui ont fait de Montréal leur sujet de réflexion. Par exemple : les pérégrinations de Malcolm Reid (*The Shouting Signpainters*), qui souhaite révéler au Canada anglais les courants de pensée qui naissent au Québec dans les années 1960, revalorisant le joul. Reporter-traducteur, selon les termes de Sherry Simon, Reid adhère au groupe d'intellectuels québécois de la revue *Parti pris*, se faisant le précurseur des traducteurs anglophones de la littérature québécoise. Pour Reid, la fracture entre les cultures anglophone et francophone n'est pas seulement d'ordre linguistique : la différence relève plutôt de la sensibilité culturelle, en musique par exemple. Sherry Simon distingue trois types de traduction, soit « la traduction comme découverte », que représente Reid, la « traduction comme autodéfense », promue par Jean Forest, et la « traduction comme entente cordiale » telle que pratiquée par F. R. Scott, le véritable pionnier de ces voyages initiatiques. L'exploration de la partie « étrangère » de la ville, pour chacune des communautés, est un véritable jeu de miroirs : au périple ethno-



linguistique de Reid correspond l'œuvre de Jean Forest, qui ressemble à un exercice quasi psychanalytique sur l'âme québécoise. Les gens de l'Est y font une incursion dans le territoire de l'Ouest, décryptant au passage les calques de l'anglais et autres emprunts. Jean Forest analyse aussi l'impossibilité de traduire dans des espaces d'empiètement, d'*indécidabilité*, en citant l'exemple de Upper Lachine Road. F. R. Scott organise quant à lui des « soirées bilingues », permettant une rencontre entre les deux univers poétiques. Il aborde la traduction de la poésie canadienne-française comme un littéraliste, pratiquant une approche interlinéaire accompagnée de commentaires contextuels, incarnant une transparence absolue entre les langues. Il suffit de penser à l'entretien entre Anne Hébert et lui : *Dialogue sur la traduction à propos du « Tombeau des rois »*.

De l'Alchimistengasse (la ruelle des alchimistes) au Mile End

Lieu symbolique de métamorphoses, la célèbre ruelle de l'or à Prague a accueilli Franz Kafka, qui y a écrit certaines de ses œuvres dans les années 1916-1917. Montréal ne fait-elle pas écho à l'imbrication des langues et cultures que l'on connaît

des villes de la *Mitteleuropa* au tournant du XIX^e siècle? Doublement minoritaire, Kafka est le symbole même de la convergence des cultures de l'Europe centrale : auteur de langue allemande et de culture juive, il vit dans une enclave allemande à Prague qui voit émerger l'affirmation de la langue tchèque. Dans son ouvrage *Prague Territories. National Conflict and Cultural Innovation in Franz Kafka's Fin de Siècle*, Scott Spector, professeur au Département d'études allemandes de l'université du Michigan, décrit des rapports entre les langues et les cultures qui ne sont pas sans rappeler la situation de Montréal : mesures législatives visant à promouvoir la langue tchèque, remplacement de la signalisation bilingue par des enseignes unilingues en tchèque, etc.

À Montréal, Abraham Moses Klein (1909-1972), juriste et poète, perpétue l'esprit du métissage culturel et linguistique de l'Europe centrale et se fait, selon l'auteur, le représentant de la « traduction diasporale », activité qui reflète la convergence des identités multiples, conférant au quartier Mile End une nouvelle identité multiple qui se forge par l'acte même de traduire. Se voyant comme représentant de la diaspora juive en Amérique du Nord, Klein considère que son rôle ne se limite pas à celui de passeur ; il cherche à intégrer la mémoire et les richesses culturelles du passé dans un présent revisité. Parlant yiddish, pensant en hébreu et écrivant en anglais, Klein symbolise l'imbrication des langues qui marque toute son œuvre. Faisant appel à Joyce ou au rabbin Low de Prague (1526-1609), à qui la légende attribue la création du Golem, être humanoïde fait d'argile qui devra défendre la communauté juive de Prague, il utilise des mots rares et hermétiques qui rappellent la kabbale, tradition ésotérique du judaïsme et, pour lui,

Magistrad
École de perfectionnement en traduction

François Lavallée, trad. a.
Directeur et formateur

Consultez la liste et le calendrier des cours à
www.magistrad.com

Des formateurs de haut calibre pour

- ☛ apprendre.
- ☛ se perfectionner.
- ☛ se ressourcer.



Montréal se fait pure sonorité, « Grand port de navigations où déchargent multiples à tes quais les lexiques sonnants mais étranges à mes sens » (*La chaise berçante*). Il voulait faire de Montréal une « nouvelle Dublin, une ville de fictions linguistiques exubérantes » (p. 92). Pierre Anctil, spécialiste de l'histoire juive montréalaise et professeur au Département d'histoire de l'Université d'Ottawa, s'est fait le passeur de la langue et de la culture yiddish et a permis d'établir un nouveau lien culturel, la communauté yiddish s'assimilant traditionnellement à l'espace anglophone.

L'architecture se veut aussi le témoin de ces frictions interculturelles créatives : Sherry Simon nous rappelle l'histoire de l'église Saint-Michael and Saint-Anthony située rue Saint-Urbain, construite en style byzantin et flanquée d'un minaret, qui accueille de nos jours les congrégations polonaises et italiennes, et indique que le Collège français occupe l'édifice de l'ancienne synagogue B'nai Jacob, témoignant de l'hybridation du quartier Mile End.

Du Caffè San Marco au chemin Olmsted

À Trieste, ville où a également séjourné James Joyce, pour Claudio Magris, écrivain italien héritier de la tradition culturelle de la *Mittel-europa* et auteur notamment de *Danube*, essai-fleuve qui traverse l'est européen de sa source en Allemagne à la mer Noire, le café San Marco est l'endroit qui se rapproche

le plus de l'espace utopique et est aussi un espace de réconciliation dans une ville au passé impérial austro-hongrois. Dans cette ville multi-ethnique, trois langues se côtoyaient au début du XX^e siècle : l'allemand, l'italien et le slovène. Pour Sherry Simon, le mont Royal est le « cœur imaginaire de la ville » (p. 253), où le randonneur découvrir les disques de marbre du poète Gilbert Boyer fixés en 1991 dans le sol et renfermant des capsules de langage, des bribes insignifiantes mais qui rappellent que la montagne appartient à chacun.

Partez en excursion sur le mont Royal — *Mount Royal, Mons Regium, Kinigsbarg* (yiddish) ou *Tur Malka*, à la découverte des désignations poétiques balisant cet espace symbolique, tel que l'a cartographié Frederick Law Olmsted, comme la côte Placide ou le Piedmont, et n'oubliez pas de mettre dans votre panier de pique-nique le passionnant essai de Sherry Simon! ☺

Didier Lafond

1. Kondiaronk, chef des Hurons des Grands Lacs (1625-Montréal, 2 août 1701). Considéré comme l'un des artisans de la Grande Paix de Montréal, il meurt quelques jours avant la ratification du traité. Une murale sur la rue Duluth commémore l'événement.
2. En 1919, le mont Royal fut dénommé *Tur Malka* par une petite association juive montréalaise, ce terme faisant référence à un lieu montagneux fortifié de Palestine (en hébreu *Har Ha Melekh*), un fait que décrypte Pierre Anctil, pour les Juifs ashkénazes comme l'appropriation de leur nouvelle terre d'accueil, créant ainsi un lien symbolique entre le lieu géographique et la mémoire de leur culture. (p. 163)

Sounding the Alarm About Darfur

In the African storytelling tradition, a translator speaks about his experiences in Darfur and the risks of taking foreign journalists into the war zone.

By Barbara McClintock, C. Tr.

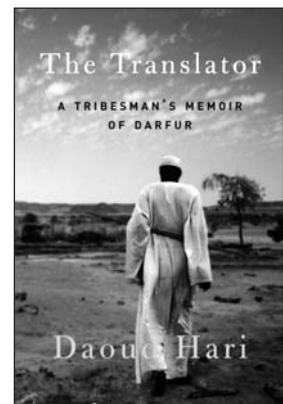
Daoud Hari, *The Translator: A Memoir*, as told to Dennis Michael Burke and Megan M. McKenna, Anchor Canada, 2009, 224 pp, ISBN: 978-0-385-66616-9.

Daoud Hari was born in Darfur, a region of Sudan that is about the size of France or Texas. After travelling for a few years, he returned home in 2003 only to narrowly escape a murderous attack on his village. He led his tribespeople to safety in refugee camps in Chad. Since he could speak Zaghawa, English and Arabic, he began working as an interpreter (although he refers to himself as a translator) for aid groups and major news organizations, including *The New York Times*, NBC and the BBC. Hari explains the complicated story of Darfur in simple terms. He dedicates his book to his mother and all the women of Darfur, claiming that they are heroes rather than victims. Sadly, after all the suffering, the tragedy of Darfur is not over—millions of displaced people are still living in camps.

In the heart of the action

The story opens in the heart of the action. The author was acting as the interpreter and guide for a British journalist when their Land Cruiser was attacked in the desert. The rebel leader put a gun to Hari's head, threatening to shoot him. Hari writes that the journalist was not going to stand by and lose “a perfectly good translator.” He succeeded in

reaching the rebels' commander by satellite phone, and Hari lived to see another day. Later, Hari, Paul, an American journalist, and Ali, their driver from Chad, were captured by the Sudanese Army, who claimed that they were spies. Neither Ali nor Paul could communicate with the Sudanese. Hari and Ali were beaten and tortured for many days. Finally, Hari said that he would not translate if they were going to beat Ali. Paul went on a hunger strike and used his status as a U.S. citizen to protect them.



Hari's gentle way of speaking and sense of humour make the book a worthwhile read, despite the atrocities he describes. He has profound respect for his mother and sisters and the other tribespeople in their colourful, long flowing robes. Not a political book, it reflects on the precariousness of life and the importance of friends and family. Daoud Hari explains that, in his culture, everyone in the community helps people in need. Offering his services as an interpreter was his way of assisting his people during the conflict in Darfur. ☺

Solange Lapiere et Barbara McClintock, C. Tr.

Canada-Québec

BARONIAN, Luc et France MARTINEAU (dir.), *Le français d'un continent à l'autre, Mélanges offerts à Yves Charles Morin, Collection Les Voies du français*, 2009, 522 p., Presses de l'Université Laval, ISBN 978-2-7637-8746-6

Cet ouvrage réunit, en hommage au linguiste Yves Charles Morin, 15 articles de linguistique, en phonologie et morphosyntaxe, dans des perspectives historique, structurale ou sociolinguistique. Les articles s'intéressent à la fois au français de référence et aux variétés régionales ainsi qu'aux relations entre ces variétés de français.

BÉNÉTEAU, Michel, *Mots choisis, Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, ISBN 978276030678

Lexique historique de plus de 3 000 mots relevés à partir de sources manuscrites, imprimées et sonores provenant des côtés canadien et états-unien de la rivière Detroit. Comprend les archaïsmes, les régionalismes, les emprunts aux langues amérindiennes ainsi que tous les mots et acceptions absents des dictionnaires de référence.

CORBEIL, Jean-Claude et Ariane ARCHAMBAULT, *Le petit visuel multilingue : dictionnaire thématique, français, anglais, espagnol, allemand, italien, Montréal, Québec Amérique*, 2008, 1187 p., ISBN 978-2-7644-0548-2

Un petit nouveau dans cette belle série à succès qui a fait le tour du monde : traduit en 25 langues et distribué dans plus de 100 pays. Qui dit mieux ?

RAMAT, Aurel, *Le Ramat de la typographie*, 9^e éd., 2008, ISBN 9782922366044

Ouvrage indispensable présentant les règles d'emploi des majuscules, de l'italique et des abréviations ; l'écriture des nombres et des dates ; les règles des coupures de mots et de la ponctuation ; la typographie anglaise... Plus quelques pages pour la nouvelle orthographe.

VIDARD, Mathieu, *Abécédaire scientifique pour les curieux, Coll. sciences et technologie, Multimondes*, Québec, 2008, 252 p., ISBN 978-2-89544-129-8

Édition québécoise d'un livre qui a reçu un accueil hors du commun en France. Un panorama vivant et actuel des grandes questions scientifiques préparé à la suite des interviews avec les meilleurs spécialistes invités par Mathieu Vidard à sa populaire émission sur France Inter.

Communication – Droit – Économie

BAUD, Dorothee et Lauriane HILLION, *Communiquer en anglais, Guide pratique à l'usage des scientifiques*, Ellipses Marketing, Paris, 2008, 171 p., ISBN 2-7298-3739-6

Au-delà du vocabulaire et de la traduction, les auteures présentent les aspects culturels de la rédaction à « l'anglosaxonne » des articles, des curriculum vitæ, des lettres et des courriels. Une véritable introduction à la culture scientifique anglophone.

CORROY, Laurence et Jacques GONNET, *Dictionnaire d'initiation à l'info-com*, 2^e éd., Vuibert, 2008, 352 p., ISBN 9782711725601

Ce dictionnaire vise à dévoiler le vocabulaire de l'information et de la communication dans une langue simple et claire. Les mots clés sont abordés sous plusieurs rubriques : étymologie et évolution historique ; définition et grands concepts ; bibliographie ; extraits de textes éclairant chaque concept dans ses différentes acceptions.

Dictionnaires généraux

MEERTENS, René, *Guide anglais-français de la traduction*, Paris, Chiron, 3^e éd., 543 p., ISBN 978-2-7027-1246-7

Ce guide, qui prend de l'ampleur à chaque édition, est le fruit de la vaste expérience d'un traducteur d'organisations internationales. Dictionnaire des difficultés de la traduction de l'anglais au français, il est considéré par certains comme indispensable. Il présente 100 000 façons classiques ou inédites de résoudre les 25 000 problèmes le plus fréquents.

English Language

BORDRON, Jean-Luc, *Best of idioms*, Paris, Ellipses, 174 p., ISBN 978-2-7298-3822-5

Les médias utilisent chaque jour des expressions imagées pour rendre compte de l'actualité. Ainsi, lors d'un débat, on peut sauter du coq à l'âne, tourner autour du pot, voire faire volte-face. Ici, à chaque expression française correspondent un ou plusieurs équivalents en anglais et un exemple traduit en français.

MESSENGER, William E., DE BRUYN, Jan, BROWN, Judy and Ramona MONTAGNES, *The Concise Canadian Writer's Handbook*, Oxford University Press, 2009, 512 pp., trade paperback, ISBN 0195430387

The Concise Canadian Writer's Handbook is a coil-bound version of the well-established *Handbook*. The latest 2009 Modern Language Association documentation guidelines have been added to ensure access to the most current resources available. New design, tabs and the easy-to-use format make this a valuable reference.

Oxford Paperback Dictionary and Thesaurus, 2009, Third Edition, Oxford Dictionaries, 1088 pp., ISBN 9780199558469

It is the ultimate one-stop reference, containing both a dictionary and a thesaurus in one handy reference volume. The dictionary, which has over 90,000 words, and the thesaurus have an integrated design.

Enseignement et traductologie

DUARTE, Jane Rodrigues, *The Portuguese Adventure into Wonderland: a Relevance-Theoretic Approach to Translation*, Lisbon, Edial, 2008, 140 pp., ISBN 9789728094959

This study presents an inferential-pragmatic approach to *Alice's Adventures in Wonderland* (1865) and the Portuguese version of Margarida Vale de Gato's, *Alice no País das Maravilhas* (2000). The author analyzes the relevance of Carroll's text and the way language is taken to extremes.

DURIS, Pascal (dir.), *Traduire la science, hier et aujourd'hui, La Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine*, 2008, 324 p., ISBN 2-85892-352-3

Éclairages croisés de l'histoire, de la linguistique, de la philosophie, de la littérature sur le travail de traduction dans divers champs (astronomie, botanique, physique, chimie) et sur ses acteurs. En annexe, le « De principiis » de G. Frisius et les difficultés rencontrées par C. de Boissière au XVI^e s.

LAVAU, Jean-Marc et Adriana SERBAN (dir.), *La traduction audiovisuelle, Approche interdisciplinaire du sous-titrage*, De Boeck, éd. 2008, 162 p., coll. Traducto, ISBN 978-2804159290

Historique du sous-titrage au cinéma et sa réception dans les différents médias. On explique les étapes qui mènent de la création des sous-titres à leur réception en confrontant le point de vue de spécialistes de la linguistique, de la traduction, du cinéma et de l'audiovisuel.

○

ZANETTIN, Federico, ed., *Comics in Translation*, St. Jerome Publishing Ltd., University of Perugia, Perugia, Italy, 2008, 336 pp., ISBN 1-905763-07-7

Relatively little has been written about the translation of comics, part of the cultural fabric of most countries. *Comics in Translation* focuses on the role played by translation in shaping graphic narratives that appear in various formats; different contributors examine various aspects.

Français – Usages

BRISSON Isabelle et Pascal PICQ, *Langue de vipère et œil de biche, les dessous scientifiques des métaphores animalières*, Eyrolles, Paris, 2008, 274 p., ISBN 978-2-212-54230-1

Les expressions de la langue française sont truffées de métaphores animalières et composent un singulier bestiaire. Pour 35 d'entre elles, l'auteur rend compte des dernières découvertes des chercheurs et nous dévoile la vie des bêtes. Chaque expression fait l'objet d'une présentation complète qui comprend définitions, notions, devinettes et pistes de lecture.

○

CHEMINÉE, Pascale, *Connaissez-vous la langue française?*, Hors-série Le Monde, éditeur rue des Écoles, Paris, 2009, 94 p., ISSN 0395-2037

Un livre en 350 quiz et jeux destinés à plusieurs types de lecteurs : règles et pièges ; autour du sens des mots ; mots d'hier et d'aujourd'hui ; le français sous la plume ; explications des jeux et questions. Ludique et intéressant.

○

MERLE, Pierre, *De nos tics de langage, panorama aussi raisonné que possible*, Fetjaine, Paris, 2008, 256 p., ISBN 978-2-35425-059-1

Nos tics de langage, ponctuant le discours, sont les fidèles miroirs des façons et modes de communiquer en société. Ils sont expliqués à l'aide de nombreux exemples puisés dans la presse et les médias.

○

PORÉE-RONGIER, Marie-Christine, *Bain de soleil*, First, Paris, 2008, 144 p., ISBN 2-7540-0916-7

Anacoluthes, catachrèse, ellipse, litote, métaphore, tapinose... Derrière ces noms un brin désuets ou franchement barbares se cachent des figures de mots, de sens, de construction, de pensée, de sonorité, à l'intérêt souvent insoupçonné. Plus d'une centaine de figures de style — avec étymologie et définition — illustrées d'exemples savoureux.

○

REY, Alain, *Le français, une langue qui défie les siècles*, Paris, Gallimard, 2008, 159 p., Découvertes Gallimard, ISBN 978-2-07-034526-7

Le grand lexicographe est insatiable. Il poursuit sa tournée de la langue française, ouvrage après ouvrage. Profitons-en : sa science est si grande et sa plume, si belle ! Un livre à ouvrir à n'importe quelle page : plaisir et intérêt garantis.

Sites Internet et balados

Lexique du droit des contrats et du droit des délits (common law) (anglais-français/français-anglais), Bureau de la traduction, 2008 (www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=355)

Le Comité de normalisation a décidé d'examiner parallèlement le droit des contrats et le droit de délits, étant donné que la terminologie est souvent commune (*duty, obligation, liability, damages...*) sans que les termes désignent toujours les mêmes notions. À consulter en ligne ou à télécharger.

○

Newsroom Navigator (www.nytimes.com/navigator) is used by *New York Times* reporters and editors as the starting point for their Internet searches. Its primary intent is to provide a useful set of links that save time.

○

Anna Karenina in translation (guardian.co.uk/books/audio/2008/sep/16/flood.tolstoy): Alison Flood from *The Guardian* speaks to 98-year-old Tolstoy translator Kyril Zinovief about the newly published version of *Anna Karenina* he began work on 60 years ago.

○

The Art of Translation (www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=97002969). Rick Kleffel talks to literary translators Bea Bosso (Italian-English), Julie Rose (French-English) and Burton Raffel (a dozen languages).

Techniques

DALLA-ZUANNA, Jean-Marc, *Dictionnaire de la technique automobile allemand-français, fr.-all.*, La Maison du dictionnaire, 2008, 490 p., ISBN 2-85608-220-3

Généré à partir d'une banque de données terminologiques, ce dictionnaire reflète l'usage réel (plus de 20 900 entrées allemandes et 20 800 françaises) du domaine : groupe motopropulseur, transmissions, liaisons au sol, carrosserie, équipement électrique, climatisation, aspects environnementaux. Avec indications grammaticales et sémantiques.

○

FERMENT, Claude, *Guide pratique des ventes aux enchères et son lexique bilingue*, La Maison du dictionnaire, Paris, 2008, 100 p., ISBN 2856082114

Quelles sont les étapes indispensables d'une vente publique ? Qu'est-ce qu'une vente notariale ? Le guide fourmille d'information sur les pièges, les nuances entre « attribué à », « école de »..., enrichi d'un lexique bilingue anglais ainsi que d'un annuaire de la presse spécialisée.

○

MONTEAU, Pierre, ONEISSI, Marie et Dorota SZOSTAK-BOIVINEAU, *Dictionnaire du bâtiment français-anglais-polonais*, 2^e éd., Paris, La Maison du dictionnaire, 2008, 266 p., ISBN 9782856082140

Ce best-seller, destiné aux professionnels — architectes, ingénieurs, entrepreneurs — est très riche en termes liés au bâtiment « propre » et aux technologies environnementales. Il s'est enrichi de plus de 1 000 termes pour tenir compte de l'évolution de la législation, des normes technologiques et des matériaux.

Pour la plupart, les rubriques ci-dessus s'inspirent des sites Web des éditeurs. Les consulter pour plus de détails.

Le marché de l'environnement

L'ATA Chronicle, vol. XXXVIII, n° 3, annonce le 50^e Congrès annuel de l'American Translators Association (ATA), la plus grande association de traducteurs et d'interprètes du monde avec ses 10 644 membres (la Chine compte environ 60 000 traducteurs et interprètes et sa seule association professionnelle réunit un peu plus de 2 000 membres). Le congrès aura lieu à New York du 28 au 31 octobre. Dans le même numéro, les travailleurs autonomes ou ceux qui envisagent un tel choix de carrière, trouveront leur lot. En effet, un article de fond indique à ceux que l'aventure intéresse la voie à suivre pour augmenter leur clientèle, leurs tarifs et la fidélisation des clients. Certains marchés sont de plus en plus intéressants, notamment celui de l'environnement. Patrick Oblander donne en six pages un aperçu des difficultés et des pièges qui attendent le traducteur qui se lance dans le domaine. Des questions de traduction se présentent, par exemple : comment traduire les mots « natural » ou « wilderness », dont le contexte culturel est très riche ? Et des questions éthiques surgissent : faut-il enquêter afin de déterminer la véracité des prétentions écologiques d'un client ? L'auteur mentionne également quelques genres d'entreprises qui ont besoin de traducteurs. Davantage de clients signifie davantage de risques de conflits commerciaux : dans le numéro suivant, Dorothee Racette prodigue des conseils judicieux sur la résolution des différends.

Le volume 48, n° 2 de **The Linguist** nous raconte une histoire assez phénoménale, celle d'un homme qui a appris autant de langues qu'il le pouvait en un an. Il en a appris quatorze ! Nous trouvons aussi dans le même numéro une méthode d'apprentissage de l'anglais qui a suscité bien des doutes : l'enseignement du « Basic Global English », qui se résumerait à 1 000 mots accompagnés de 20 règles de grammaire. Un autre sujet a le don de provoquer la controverse, soit la révision. **The Linguist** répond à une question récurrente que

suscite cet exercice délicat et parfois épineux : « Jusqu'où les réviseurs peuvent-ils aller ? ».

Le dernier numéro de **TTR**, soit le vol. XXI, n° 1, sous la direction de Georges Bastin et de Marco Fiola, se penche sur la formation en traduction et nous montre que, contrairement à ce qu'affirmait Eugene Nida dans *Translators are Born not Made*, la traduction s'enseigne et s'apprend. Le sujet est examiné sous les angles pédagogique, docimologique et technologique. Nous y découvrons des approches novatrices et originales d'enseignement de la traduction, matière aussi complexe que passionnante.

Une année de fête

L'Actualité langagière, vol. VI, n° 1. L'année 2009 est une année de fête pour le Bureau de la traduction, qui célèbre son 75^e anniversaire et le 50^e anniversaire de l'interprétation simultanée aux Communes. Francine Kennedy, la présidente-directrice générale, nous parle des débuts du Bureau ainsi que de la vitalité qui l'anime, et le place à l'avant-garde du domaine langagier. Dans le même numéro, nous lisons aussi avec intérêt un article de Jean-Claude Gémard, professeur émérite de l'Université de Montréal, qui fait le point sur une expression que nous avons beaucoup entendue et qui ne disparaîtra sans doute pas de nos médias avant longtemps : « accommodements raisonnables ». D'où vient cette expression ? En quoi est-elle problématique ? (Allez, les étudiants, pensez-y un peu... vous pouvez trouver au moins un problème !) Y a-t-il une ou des solutions ? Doit-on s'en « accommoder » ? Frédéric Leroux fils consacre ses « mots de tête » à une autre tournure qui a pris racine et dont certains ne « s'accommodent » pas : *en est une de*. À lire en page 13. Après les mots viennent les phrases. Frances Peck montre comment utiliser la coordination et la subordination pour écrire de façon efficace, tandis que Heather Matsune ex-

plique l'art d'utiliser les titres et les sous-titres, qui constituent un moyen éprouvé pour améliorer la lisibilité de nos textes. Dans les pages suivantes, Nadia Rodriguez et Bettina Schnell nous transportent du monde de l'écrit à celui de l'oral avec un article intitulé « Regard sur la terminologie adaptée à l'interprétation ». Les auteurs abordent les problèmes de terminologie en interprétation et les stratégies de solution en usage, les besoins terminologiques des interprètes et le travail terminologique. Elles soumettent quelques propositions relatives au format et au contenu des fiches, ainsi qu'à des mini-bases de données plurilingues variant selon le domaine de spécialité ou la conférence. Selon elles, le modèle spécifique de méthodologie terminologique adaptée aux interprètes est toujours à concevoir. Dans un autre ordre d'idées, ceux qui se demandent comment favoriser la rétention de l'information qu'ils communiquent trouveront de bons conseils sous la plume d'Emmanuelle Samson.

Qui d'entre nous n'a jamais affronté un blocage dans la phase de reformulation ? Dans « La démarche de l'expert-traducteur face à un problème de reformulation » (**Meta**, vol. 53, n° 4), Antin Rydning tente de comprendre dans quel cas et pour quelles raisons se produit ce phénomène. Une analyse des données de trois professionnelles norvégiennes de la traduction à partir d'un corpus de trois énoncés extraits d'un texte original français permet de montrer que le fait de se faire une image mentale du sens joue un rôle primordial dans la démarche cognitive de déblocage. Avant d'arriver à une reformulation sinon parfaite du moins acceptable, nous voudrions peut-être appliquer des stratégies de traduction. Cependant, la stratégie n'est pas une baguette magique qui transformera nos citrouilles (ou nos citrons) en carrosse doré. En effet, toute stratégie comporte des facteurs conscients et des facteurs de choix subconscients, qui interfèrent avec les premiers. Il s'en-

suit un amalgame qui altère la vision stratégique du traduire, à un degré variable et toujours à définir dans un cas précis. Jerzy Brzozowski éclaire notre lanterne à ce sujet dans « Le problème des stratégies du traduire ».

Une revue en ligne gratuite

Translation & Interpreting.org vient de lancer son premier numéro (<http://trans-int.org/index.php/transint>). La revue vise une fécondation entre les milieux de la recherche, de la formation et de la pratique. Elle souhaite publier des articles de haute qualité qui mettront en évidence l'application des résultats de la recherche à la formation et à la pratique en traduction et en interprétation. Cette revue en ligne gratuite est publiée par l'University of Western Sydney's Interpreting and Translation Research Node et se veut accessible aux chercheurs, aux enseignants, aux étudiants et aux professionnels de ces disciplines, ainsi qu'à ceux qui s'y intéressent. Les lecteurs sont invités à soumettre des articles.

Le numéro 1 du vol. 38 d'**INFORMATIO**, le bulletin de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (www.atio.on.ca/informatio/volume38.1fr.pdf) nous apprend que des modifications ont été proposées à la procédure d'agrément sur dossier. Un article signé par Louise Voyer et Carol-Lee Whipple rappelle que depuis 2001, les primes des assurances médicale et dentaire sont entièrement déductibles d'impôts au fédéral pour les travailleurs autonomes.

Ceux qui s'intéressent à la traduction médicale trouveront des articles fort pertinents, allant de la technologie à l'aspect légal en passant par la terminologie, dans le blogue de ForeignExchange Translations (<http://blog.fxtrans.com>). On y trouve également des vidéo-conférences, des annonces de colloques, des livres, des outils de toutes sortes (entre autres, comment convertir un tableau PDF en Excel et APsic Xbench à télécharger gratuitement), des glossaires, une bande dessinée et une foule de liens utiles.

Le CELI : instrument d'épargne et outil linguistique

Par Philippe Caignon,
term. a., trad. a.

Le 26 février 2008, la fiscalité canadienne s'enrichit d'un nouvel instrument d'épargne lorsque le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty, proposa la création du compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Deux semaines plus tard, soit le 13 mars 2008, ce fut au tour de Monique Jérôme-Forget, alors ministre des Finances du Québec, de mentionner le CELI dans son budget. Bien plus qu'une autre façon d'économiser, ce compte d'épargne représente pour les traducteurs, les terminologues et les interprètes un nouveau concept ayant des particularités linguistiques qui le distinguent.

Appellations

Ainsi, l'orthographe du terme *compte d'épargne libre d'impôt* n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. En effet, comme l'explique *Le grand dictionnaire terminologique*, le complément déterminatif *épargne* s'emploie toujours au singulier « car il désigne, non pas les sommes économisées comme telles, mais l'action d'épargner¹ ».

Qui plus est, le seul acronyme du terme officiellement répertorié dans

les sites des ministères des Finances fédéral et provincial, dans *Le grand dictionnaire terminologique* et dans *TERMIUM*, nommément *CELI*, s'écrit entièrement en majuscules. Toutefois, cette graphie n'est pas encore bien établie puisque, lorsqu'on se lance à la recherche de textes parallèles, on trouve la variante *Celi* dans plusieurs articles de revues spécialisées, ce qui ne facilite pas le travail des langagiers en quête de renseignements non consignés mais fiables.

En outre, conformément aux règles d'accentuation relatives aux sigles et aux acronymes préconisées par l'Office québécois de la langue française, la lettre correspondant au nom *épargne* dans l'acronyme *CELI* ne prend pas d'accent aigu.

Définition et caractérisation

Selon l'Agence du revenu du Canada², le *compte d'épargne libre d'impôt* est un « compte d'épargne enregistré qui accorde aux particuliers la possibilité de gagner un revenu d'investissement libre d'impôt ». Il s'agit d'un instrument qui se situe entre le *régime enregistré*

d'épargne-retraite (REER) et le *régime enregistré d'épargne-études (REEE)*. Ainsi, à l'image d'un REER, il comporte un plafond qui ne peut être dépassé sans entraîner une pénalité. Cette limite est actuellement de 5 000 \$. Par ailleurs, comme pour un REEE, la somme mise de côté n'est pas déductible du revenu imposable. Ce qui peut sembler être un inconvénient à première vue est en réalité un avantage puisque l'épargnant peut retirer son argent dans n'importe quel but sans payer d'impôt.

Cooccurrences

Le CELI est déjà populaire dans la société canadienne. Par conséquent, le terme est fréquemment employé dans les textes consacrés aux finances personnelles. Pour utiliser ce terme correctement dans un texte, il faut bien entendu connaître les cooccurrences qui lui sont associés.

En voici donc quelques-uns :

Cooccurrences verbaux :

accumuler des sommes dans un —, administrer un —, conserver des placements dans un —, — contenir des

fonds, cotiser à un —, déposer *des économies / une somme* dans un —, détenir un placement dans un —, émettre un —, fermer un —, gérer un —, incorporer le — aux programmes d'épargne-retraite, investir dans un —, ouvrir un — (auprès d'une institution financière), placer de l'argent dans un —, retirer *un montant / une somme* d'un —, (revenu) s'accumuler dans un —, verser *des cotisations / des fonds / un montant / une somme* dans un —.

Cooccurrences nominaux :

administration *du / d'un* —, caractéristique du —, création d'un —, contribution *à son / au* —, cotisation *à son / au* —, coûts du —, demande d'un numéro d'identification d'un —, détenteur d'un —, émetteur d'un —, flexibilité du —, frais *associés à un / de gestion d'un* —, gestion d'un —, harmonisation au —, introduction du —, numéro d'identification d'un —, option du —, pertes (en capital) dans un —, placements *admissibles au / autorisés dans un* —, rapport annuel sur les —s, retrait d'un —, revenus de placement gagnés dans un —, revenus générés dans un —, transfert de fonds à un —.

En raison de sa « cote de popularité » croissante, le terme *compte d'épargne libre d'impôt* est certainement voué à un bel avenir lexical et à une augmentation substantielle de ses cooccurrences utilisés pour l'expliquer en détail... Il s'agit donc d'un terme à suivre.



1. OQLF, « Compte d'épargne libre d'impôt » [en ligne], www.granddictionnaire.com. Année de mise à jour : 2008.
2. « Compte d'épargne libre d'impôt » [en ligne], www.cra-arc.gc.ca/gncy/bdgt/2008/txfr-fra.html#q1. Date de modification : 2008-07-15.

Le vol du pingouin

Stable, sûr, performant et gratuit : Linux nous donne de nombreuses raisons de l'adopter.

Par Didier Féminier, trad. a.

Imaginez un monde « merveilleux » où toutes les automobiles auraient le même moteur. Ce moteur, conçu dans les années 1920 pour la circulation en ville à basse vitesse aurait, au fil des ans, subi des modifications pour aller sur autoroute, mais au prix d'une consommation très élevée. Il arriverait que, pour une raison mystérieuse, ce moteur ralentisse ou même cesse carrément de fonctionner en plein trafic; la seule solution serait alors de tout couper et de redémarrer. Dans ce monde merveilleux, tous les automobilistes diraient que ce moteur « est le meilleur au monde » bien que, si on leur eût posé la question, ils auraient été incapables d'en nommer un autre. Et si quelqu'un leur avait dit qu'il existait un moteur plus performant, conçu pour la grande vitesse, sans arrêt intempestif et *gratuit*, ils lui auraient ri au nez.

Mon histoire ne tient pas debout. Sauf qu'en remplaçant « moteur » par « système d'exploitation d'ordinateur » tel que Windows, MacOS ou Linux, et « automobile » par « ordinateur », on a une image réelle de la situation.

Allez donc chez n'importe quel vendeur d'ordinateurs (PC) et vous n'y verrez aucune de ces machines sans Windows! Le monde est convaincu qu'un ordinateur ne fonctionne qu'avec Windows. Windows est un dérivé de DOS, un système

d'exploitation conçu à l'époque où il n'y avait ni réseau, ni Internet.

L'installation de Windows Vista exige environ 16 Go d'espace sur disque dur et, une fois installé, Vista ne sait rien faire à part le jeu de Solitaire. Vista est comme un obèse qui a besoin des quatre sièges de sa voiture! Vista exige une mémoire vive d'au moins 2 Go, ce qui dépasse la mémoire de la plupart des ordinateurs d'avant l'ère Vista.

J'utilise un ordinateur pour mon travail et je ne l'éteins jamais; je n'ai pas d'antivirus car je n'en ai pas besoin; j'ai 2 Go de mémoire, la moitié de trop: mon ordinateur tourne sous Linux! Vous pensez sans doute que je suis un original (et c'est un peu vrai) mais savez-vous que vous utilisez Linux tous les jours? Google et la majorité des serveurs du monde tournent sous Linux, comme bon nombre d'appareils de « mobilité » qui font partie de notre quotidien. Et si vous vous demandez si Linux est « sérieux », sachez que 439 des 500 plus puissants ordinateurs du monde (87,8 %) tournent sous Linux. Cinq, soit 1 %, tournent sous Windows. L'appellation Linux vient du nom de son inventeur, le Finlandais Linus Torvalds, et d'Unix. Son logotype est un mignon pingouin, et si vous demandez pourquoi un pingouin, Linus vous répondra qu'il aime bien les pingouins!

Pourquoi l'adopter

Il y a des raisons économiques et techniques d'utiliser Linux. Tout d'abord, Linux est *libre* et *gratuit*, ce

qui en anglais se dit en un mot : *free*. Non seulement Linux ne coûte rien, mais l'utilisateur peut le modifier et l'adapter à sa guise, à condition qu'il en fasse profiter les autres. C'est le principe même du projet GNU selon lequel tout le monde peut copier, étudier et modifier les codes sources. En fait, les logiciels libres sont couverts par un brevet (GNU *General Public License*, ou GPL) qui, contrairement aux autres brevets, oblige l'auteur à divulguer ses codes sources et à maintenir la propriété intellectuelle dans le domaine public. L'idée même de cette communauté mondiale de programmeurs mus par le seul objectif d'améliorer l'informatique au lieu de la laisser se scléroser entre les mains de multinationales me séduit. Il règne au sein de cette communauté une entraide qui étonne quand on voit les antagonismes qui dressent les hommes les uns contre les autres ou les protectionnismes qui les étrangent.

Mais assez philosophé! Voyons pourquoi des millions de personnes ont choisi Linux :

- Son coût. Linux, c'est un système d'exploitation, mais aussi des milliers de logiciels gratuits pour tout ce qu'on veut faire. Les studios Pixar, qui font des films d'animation très populaires, utilisent Linux. Le système ne leur coûte pas cher et il peut être facilement bidouillé sans qu'ils aient de comptes à rendre à personne.
- Sa performance. Linux permet à plusieurs personnes d'accéder simultanément à un même ordi-

nateur et peut redonner une nouvelle vie à un vieil ordinateur.

- Son aptitude au réseau. Linux a été conçu pour les réseaux et permet de monter facilement des systèmes de serveurs et réseaux. DOS, puis Windows, ont été conçus pour l'ordinateur individuel; le réseau est une « greffe ».
- Sa stabilité. Il n'est pas nécessaire de redémarrer Linux périodiquement parce que sa performance a chuté. Certains utilisateurs ont passé plus d'un an sans redémarrer.
- Sa souplesse. Linux peut tourner tout aussi bien sur un superordinateur que sur un téléphone cellulaire.
- Sa palette de choix. Il existe un grand nombre de distributions Linux, c'est-à-dire des ensembles logiciels comprenant une application d'installation et une foule de programmes divers.
- Son aptitude aux tâches multiples. Linux est conçu pour faire l'homme-orchestre; imprimer un document ne ralentit pas le système.
- Sa sûreté. Linux établit des cloisons étanches entre les utilisateurs ordinaires et l'administrateur. Linux ne craint pas les virus.

Plus facile à utiliser que Windows

J'ai récemment installé sur un même ordinateur Windows Vista, puis Linux. Linux peut en effet être

Didier Féminier est traducteur autonome dans le domaine de l'aéronautique et utilise Linux depuis sept ans.

L'Association canadienne des réviseurs

rqa-qac@reviseurs.ca

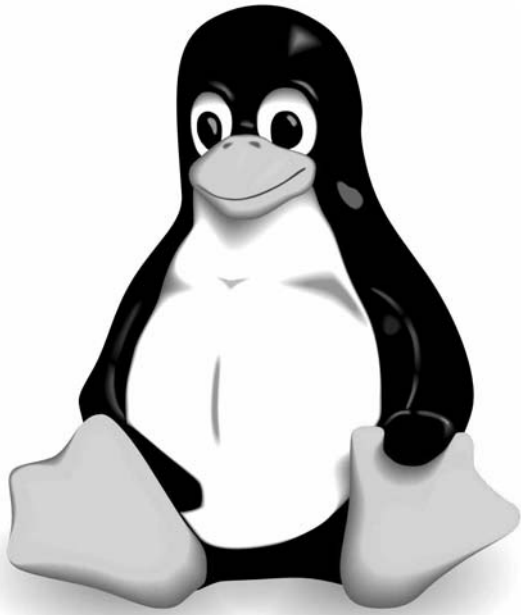
EDITORS'
ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION CANADIENNE DES

RÉVISEURS

www.reviseurs.ca

Tout un éventail de compétences au service de vos projets

- Correction de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation
- Révision de tapuscrit, de manuscrit, de traduction ou de transcription de documents électroniques
- Rédaction, réécriture
- Correction d'épreuves



installé dans ses propres partitions sur un disque dur sans déranger une version Windows déjà installée ; Linux installe un gestionnaire d'amorçage qui, après l'allumage de l'ordinateur, propose à l'utilisateur de démarrer Linux ou Windows. Mon installation de Vista m'a pris environ trois heures. En effet, une fois Vista installé, bon nombre de fonctions de l'ordinateur sont inutilisables ; il faut installer, à partir de CD autres que celui de Vista, les pilotes de carte de son, carte graphique, cartes réseau (avec et sans fil), pavé numérique, lecteur de cartes mémoire, lecteur de DVD vidéo, etc. Une fois installé, Vista m'avait pris 16 Go de mon disque dur, mais ne savait encore rien faire.

Mon installation de Linux à l'aide de la distribution Mandriva m'a pris 45 minutes. Une fois la distribution installée, tout fonctionnait (carte graphique, son, cartes réseau avec et sans fil, lecteur de vidéo, etc.) et j'avais aussi une suite bureautique, un outil graphique, un outil de création de PDF, un logiciel de comptabilité, sans compter les navigateurs Internet, les outils de courriel, les outils de gravure de CD et DVD, etc., tous gratuits. J'avais un ordinateur avec lequel je pouvais commencer à travailler dans la langue de mon choix.

Il existe une légende urbaine selon laquelle il faut savoir jouer

dans les fichiers de configuration pour utiliser Linux. Je crois que Linux est beaucoup plus facile à utiliser que Windows. J'ai pu démontrer récemment à des collègues traducteurs comment on installe une imprimante sous Linux. On clique sur « Configurer une imprimante », Linux trouve l'imprimante sur le réseau, trouve le pilote sans qu'on lui dise rien, et voilà !

L'utilisation de Linux est-elle viable pour un traducteur professionnel ? Si elle ne l'était pas, je serais sur la paille depuis sept ans ! En ce moment, j'écris dans Word sous Linux grâce à un stratagème, c'est-à-dire une application appelée Wine qui fait croire aux applications qu'elles sont dans Windows. Logitem fonctionne très bien de cette façon. J'utilise aussi des logiciels « libres » que l'on retrouve aussi bien sous Windows, tels que la suite bureautique OpenOffice, Firefox pour la navigation Internet et Thunderbird pour le courriel. Ces applications ont l'avantage de proposer des modules pour certaines fonctions.

Je n'ai rien contre Microsoft. En fait, je trouve que cette entreprise fait du bon matériel. Je dis bien du « matériel », tel que claviers et souris. Pour le logiciel, voyez-vous, j'ai choisi mieux et gratuit, allez savoir pourquoi !

Antidote pour iPod et iPhone

par Carlos del Burgo, trad. a., term. a.

Que dire sur *Antidote Rx* qui n'aurait déjà été dit ? Sinon que la taille, c'est important...

Antidote version iPhone ou iPod Touch est, ici, en mode intégral s'il vous plaît. Et aussi performant que toujours. Le genre de Formule 1 qui fait du iPod bien plus qu'un sonambule, un baladeur, une plateforme de jeux. Le voici promu au rang de fidèle compagnon des langagiers. *Idéfix*.

Les dictionnaires et guides *Antidote* produits par *Druide* informatique étant installés à demeure et dans leur intégralité, nul besoin d'aller sur la Toile ni de devenir tributaire de réseaux sans fil, rarement accessibles.

Pour :

- ne plus jamais être à court de mots
- avoir la capacité de trancher entre synonymes et antonymes potentiels
- en finir avec les trous de mémoire de la conjugaison
- miser à chaud sur les idées suggérées par les mots
- maîtriser l'art de la cooccurrence
- pondre des anagrammes avec une facilité déconcertante
- accéder à toute la panoplie des solutions vues et connues chez *Antidote Rx*
- en prime, économiser 75 % sur le prix de la version Ordinaire

Il y a toutefois :

- risque de sombrer dans la goujaterie sociale, à force de faire bande à part
- possibilité de fraudes dans les examens à livres fermés
- danger de pétouillage de bretelles linguistiques
- probabilité de conduite automobile distraite et dégradée

Bilan

Au final, rien de bien nouveau sur le fond. Si, au fond, un détail cocasse : en secouant l'appareil comme un prunier, on accède à une base aléatoire de gentilés.

Mais c'est plutôt dans la forme que réside la nouveauté : dans la capacité du Rx de tenir dans la paume, plutôt que sur le bureau ou les genoux de l'utilisateur. Autre monument druidique. Menhir alors !





L'agrément : porte ouverte ou fermée ?

Certains membres de l'OTTIAQ pensent que l'agrément est accordé à des personnes qui n'ont pas toujours toutes les compétences requises. D'autres croient, au contraire, que le titre professionnel est réservé à une élite qui se perpétue et qui contrôle les entrées à l'Ordre.

Par Claude Laurent

Les plus anciens se souviendront de l'examen national administré au Québec jusqu'en 1998 par le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC). Seules les personnes qui réussissaient l'examen pouvaient être admises à l'Ordre; c'est encore le cas généralement dans les autres provinces canadiennes. Certains membres croient encore que la réussite de cet examen était le gage d'une compétence assurée. À la demande du gouvernement du Québec, il y a plus de dix ans maintenant, l'OTTIAQ a abandonné l'examen national pour octroyer l'agrément sur présentation de dossiers.

Pour être agréé sur présentation de dossier, le candidat à l'exercice doit posséder trois choses : un diplôme reconnu, la réussite de son mentorat et la réussite du programme de formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle.

Les diplômes reconnus sont énumérés dans le règlement provincial¹ qui s'applique aux 45 ordres professionnels au Québec. Essentiellement, les diplômes reconnus en traduction et en terminologie sont les baccalauréats en traduction de l'Université de Montréal, des universités Laval, Concordia et McGill et de l'Université du Québec en Outaouais².

Le candidat doit, au terme de son baccalauréat, réussir un programme d'initiation encadré à la pratique professionnelle, le mentorat, d'une durée de six mois consécutifs. Au terme de ces six mois, le mentor dresse le bilan de l'aptitude du candidat à exercer la profession selon les normes reconnues³. Le Comité de l'agrément évalue ce bilan et recommande ou non l'agrément à la condition que le candidat ait suivi la formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle d'une durée de 12 heures.

La question fondamentale qui se pose aux membres du Comité de l'agrément dans cette analyse est la suivante : quelle compétence peut-on attendre d'un candidat (de 22 ans, par exemple) qui a réussi son baccalauréat et qui vient de terminer un mentorat de six mois? On doit évaluer « son aptitude à exercer la profession selon les normes reconnues ». On ne peut évidemment exiger de lui un niveau de compétence et d'expérience équivalent à celui d'un membre ayant trois, cinq ou dix ans d'expérience.

Le candidat qui ne possède pas de diplôme reconnu peut demander une équivalence de diplôme ou de formation acquise dans son pays ou sa province d'origine. De plus, le candidat qui n'a pas suivi le programme de mentorat peut en demander l'équivalence s'il démontre qu'il possède une expérience pertinente de travail d'une durée

minimale de deux ans. On comprend que le Comité de l'agrément ne pourra exiger plus de celui qui demande une équivalence que du bachelier qui a fait un mentorat de 6 mois.

Les règlements qui régissent l'agrément à l'OTTIAQ sont donc clairs et le Comité de l'agrément doit en conséquence accorder l'agrément aux candidats qui atteignent ces exigences minimales. Il en va ainsi de plusieurs ordres professionnels au Québec qui doivent décerner le titre professionnel aux candidats titulaires d'un diplôme, sans examen d'admission, et même sans stage subséquent ou sans mentorat, dans certains cas.

On ne peut donc prétendre que le titre professionnel est accordé par l'OTTIAQ selon des critères qui ne sont pas objectifs ou qui ne correspondent pas à la réglementation en vigueur. Puisque celle-ci est conforme aux exigences gouvernementales en matière de contrôle de l'exercice et de compétences attendues pour la protection du public, on ne peut non plus prétendre que l'agrément est accordé par l'OTTIAQ à des personnes qui n'ont pas les compétences requises.

Nous ne reviendrons plus à l'examen national. D'ailleurs, à cet égard, sur les 60 candidats qui se sont présentés l'an dernier à l'examen du CTTIC dans la combinaison anglais-français, le taux de réussite a été de zéro. Tous les candidats ont échoué! La conséquence est désastreuse pour les associations provinciales,



qui voient leurs effectifs diminuer d'année en année. Le CTTIC réfléchit actuellement à une refonte en profondeur de son examen et plusieurs de ses membres croient de plus en plus à l'agrément sur dossier.

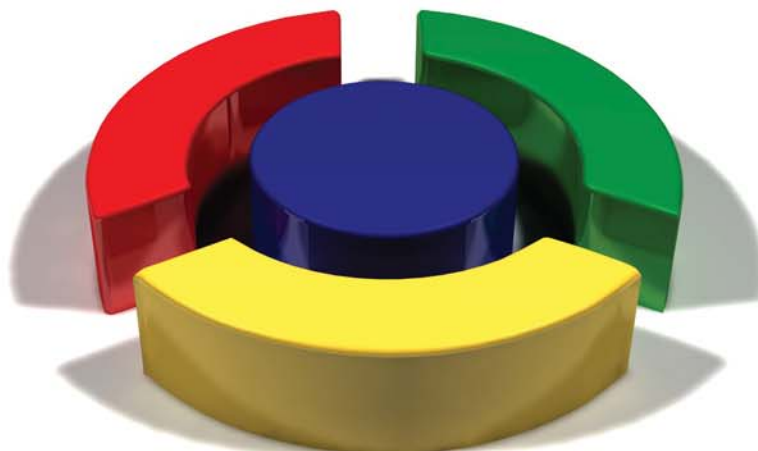
Comme ordre professionnel, l'OTTIAQ a dû mettre en place des mesures de contrôle de l'exercice conformes à sa mission de protection du public : inspection, syndic, formation continue, assurance responsabilité professionnelle. Puisque l'Ordre doit accueillir les candidats qui remplissent les conditions d'agrément, il voit à ce qu'ils bénéficient d'un encadrement tout au long de leur parcours professionnel. ☞

1. Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.

2. Et bientôt le baccalauréat en traduction de l'Université de Sherbrooke.

3. Art. 4.5° du Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des traducteurs et terminologues agréés du Québec.

Le pouvoir des mots



Des produits pour répondre à vos besoins ou compléter vos outils existants

AlignFactory

L'outil d'alignement automatisé le plus robuste sur le marché. Un complément à votre mémoire de traduction ou outil de recherche plein texte.

LogiTerm

Un outil de recherche pour votre terminologie, vos bitextes et vos archives plein texte. Inclut aussi des outils de traduction, de terminologie, de conversion de données et d'alignement.

LogiTermWeb

Un outil de recherche Web pour votre terminologie, vos bitextes et vos archives plein texte. Inclut aussi une base de référence pour vos consignes internes ainsi que des outils de traduction, de terminologie, de conversion de données et d'alignement.

SynchroTerm

Un puissant outil de dépouillement bilingue pour extraire rapidement des termes et créer des fiches à partir de corpus bilingues.

TransSearch

Un service de concordancier bilingue de traductions existantes que vous consultez sur le Web.

UN PRO

c'est un PRO

Un vrai pro, c'est un professionnel qui se perfectionne. Grâce à la **Formatèque OTTIAQ**, c'est facile: suivez des ateliers de formation continue où vous voulez, quand vous voulez! Inscrivez-vous au www.ottiaq.org.



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

WWW.OTTIAQ.ORG

